

7^e ANNÉE.

N^o 3. — Octobre 1913



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social: à Reims



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT (1^{er}), Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

1913

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

L'ATELIER CÉRAMIQUE GALLO-ROMAIN DU PONT DES RÈMES, FLORENT (Marne)

Nous espérons que les documents supplémentaires à l'heure actuelle encore oubliés dans les collections archéologiques ou enfouis dans les entrailles du sol confirmeront les faits que nous avons tenté de mettre en évidence à l'aide de découvertes déjà connues, c'est-à-dire, le brillant développement d'une industrie d'origine gréco-romaine sur le sol de la Gaule pendant les premiers siècles de notre ère.

J. DÉCHELETTE. — *Vases céramiques.*

T. I - p. VI.

Presque absolument inaltérable par suite de sa résistance aux diverses causes destructrices des objets antiques la poterie doit être, à juste titre, considérée comme un des principaux « jalons de repère » (1) des couches archéologiques.

Il est donc tout naturel que l'étude scientifique non seulement de ses échantillons complets mais même des moindres tessons se soit peu à peu développée et perfectionnée surtout depuis quelques années.

C'est dans les stations de l'époque gallo-romaine que l'on rencontre en très grande abondance vases et fragments souvent par véritables monceaux.

Considérée soit dans son utilisation domestique, soit au point de vue de sa forme et de ses particularités techniques et artistiques la poterie est peut-être plus intéressante encore quand elle a été recueillie aux endroits même où elle a été fabriquée.

(1) « Fossiles directeurs » de M. Déchelette.

Grâce à de nombreuses découvertes d'établissements céramiques sur les territoires autrefois conquis puis colonisés par les Romains les recherches en ce sens peuvent être dès maintenant poussées très loin.

La poterie ordinaire plus ou moins grossière, vases culinaires et d'*opus doliare*, a certainement été pétrie dans toute la Gaule tandis que la vaisselle *rouge-lustré* dite *sigillée* et autrefois dénommée bien à tort samienne, celle qui va seule nous occuper ici, exigeant une matière première d'une plasticité parfaite et réclamant des soins d'exécution plus minutieux ne fut modelée que dans un nombre assez restreint d'ateliers.

Pendant longtemps le Midi et le Centre de la Gaule avec Montans, La Graufesenque, Bannassac, Toulon-sur-Allier et surtout Lezoux passèrent pour avoir eu presque exclusivement le monopole de cette industrie fictile.

Dans son magnifique ouvrage paru en 1904 « Vases céramiques ornés de la Gaule Romaine » M. Joseph Déchelette publia seulement les trouvailles des Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise.

Faute de renseignements suffisants sur ses figlines encore peu explorées une province des Gaules et non la moindre, la Belgique, fut complètement laissée de côté. Par Belgique il faut entendre ici non pas le royaume actuel de ce nom, mais la division territoriale romaine : Belgique Première, capitale Trèves et Belgique Seconde, capitale Reims, c'est-à-dire tout le pays compris entre la mer du Nord, le Rhin, la Marne et la Seine.

Or, précisément dans cette Belgique, dans le département de la Meuse, en Argonne, depuis quelque temps les découvertes se sont multipliées et nous permettent maintenant d'affirmer que là aussi du début du II^e siècle au IV^e et peut-être plus tard existèrent d'importantes fabriques de poteries rouge-lustré.

Sans doute quelques-uns de ces gisements étaient déjà connus et signalés.

M. de Widranges (1) dès 1844 et F. Liénard en 1881 (2) avaient appelé l'attention sur l'établissement de Lavoye (3) ; celui d'Avocourt (4) avait été cité par Amand Buvignier (5) et Liénard, mais

(1) de Widranges. — *Annuaire historique du département de la Meuse* — Laguerre, Bar-le-Duc 1844.

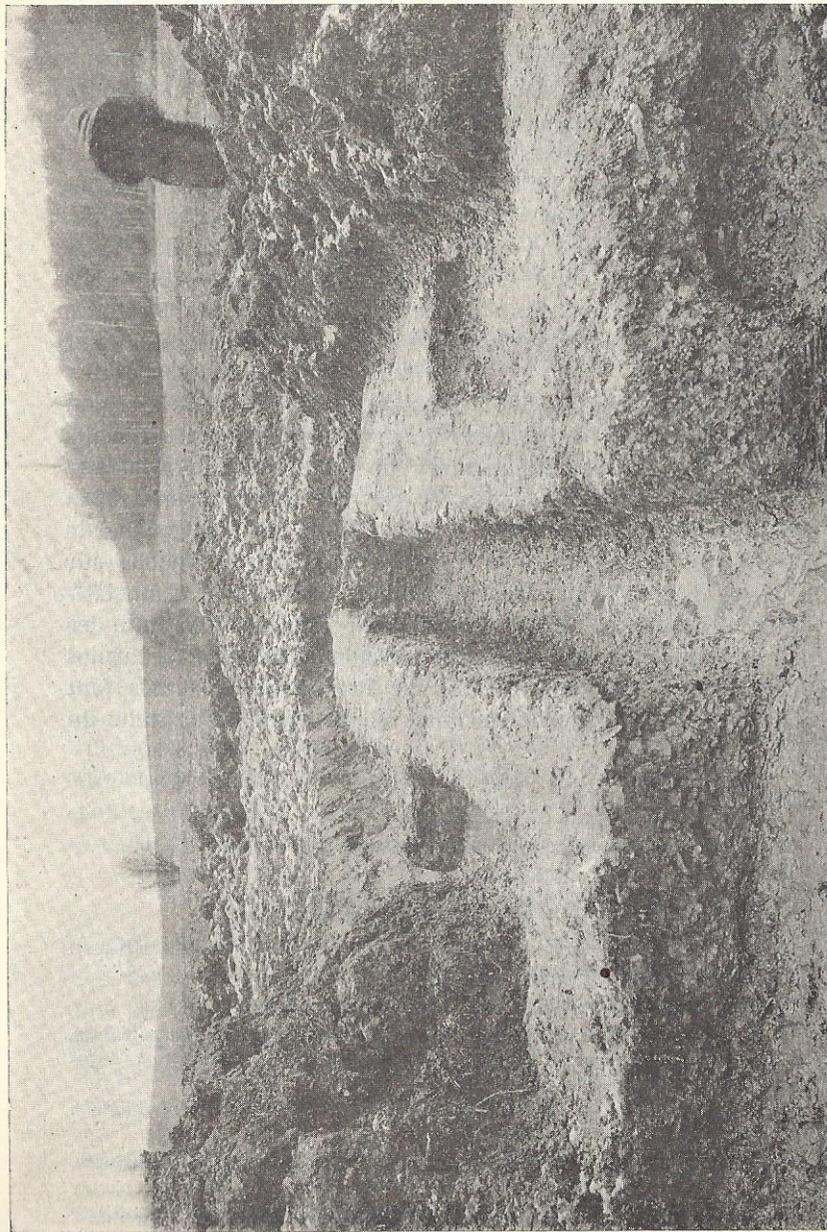
(2) Félix Liénard. — *Archéologie de la Meuse*. — Laurent, Verdun, 1881-85.

(3) Lavoye, canton de Triaucourt, Meuse.

(4) Avocourt, canton de Varennes, Meuse.

(5) Amand Buvignier. — *Géologie de la Meuse*.

PLANCHE I



LE FOUR A DU PONT DES BÈMES

Phot. Abbé Favret.

jamais aucune fouille méthodique n'avait été entreprise en ces stations.

Il fallait les recherches si intelligemment conduites et si fructueuses du Docteur Meunier (1) à Lavoye pour bien faire connaître le groupe de potiers belgo-romains qui travaillèrent là pendant plusieurs siècles.

Nous même depuis 1902 avons étudié (2) une petite partie des ateliers d'Avocourt, des Allieux (3) et du Pont des Quatre Enfants. Nous savons aussi que la même poterie fut fabriquée auprès de Lochères (4) et en maints endroits de la forêt de Hesse (5) où les travaux d'exploitation : les coupes et les extractions de phosphates font souvent découvrir des vases de rebut par conséquent faits et cuits sur place.

Dans ce rapide exposé de la question céramique dans la région Nord-Est de l'Empire Romain il nous faut rappeler les récents travaux des savants allemands : de Wilhelm Ludowici sur Rheinzapern (6), du Docteur Forrer sur Heiligenberg (7) et Ittenweiler, de Mademoiselle D^e E. Fœlzer sur Trêves (8), de M. H. Dragendorff (9) sur la Terra-Sigillata, du D^r Jacobs sur Bregenz, de M. M. Knorr sur Rottenburg, Rottweil et Cannstatt-Köngen, Fritsch sur Riegel, Barthel sur Zugmantel et enfin des membres de la Reichs Limes-Commission, officiers et archéologues, qui sous la haute direction du Professeur Fabricius font connaître (10) les trouvailles faites dans les divers Castella du

(1) Docteur Meunier. — Bulletin du Comité historique du Ministère de l'Instruction Publique.

a) *L'établissement céramique de Lavoye*, 1905.

b) *Second rapport sur l'établissement céramique de Lavoye*, 1908.

(2) G. Chenet. — Revue archéologique

a) *Graffites figulins des Allieux et d'Avocourt*, 1908.

b) *Graffites et estampilles d'Avocourt et des Allieux*, 1911.

(3) Les Allieux, le Pont des Quatre Enfants, près Vauquois, canton de Varennes (Meuse).

(4) Lochères, canton de Clermont (Meuse).

(5) Forêt de Hesse : cantons de Clermont et de Varennes (Meuse).

(6) W. Ludowici. — *Katalog I, Stempel Namen*, 1904. — *Katalog II, Stempel Bilder*, 1905. — *Katalog III, Urnen Gräber*, 1908. — *Katalog IV, Römische Ziegel Gräber 1912*. Riegers, Munich.

(7) Docteur R. Forrer. — *Die römischen Töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler im Elsass*, Stuttgart 1911.

(8) E. Fœlzer. — *Die Bilderschusseln der Ostgallischen Sigillata-Manufakturen*, Bonn 1913.

(9) H. Dragendorff. — *Terra sigillata* (Bonner Jahrbuecher 1895. Heft. 96 et 97).

(10) *Der Obergermanisch-römische Limes des Römerreiches*. Heidelberg.

« Rempart-Limite » de la frontière romaine entre Rhin et Danube.

Ces publications nous intéressent d'autant plus que nos figlines argonnaises, comme on le verra plus loin, furent en relations très étroites avec celles de la Germanie.

Depuis longtemps (1) nous avons la conviction qu'en notre vallée de la Biesme (2) devraient exister quelques officines de cette époque, mais nous n'en avons pas encore la preuve évidente. A la fin de 1911 nous avons enfin découvert et en 1912 pu fouiller l'atelier gallo-romain du Pont des Rêmes que nous allons tenter de décrire.

L'attribution d'emploi de tous accessoires et matériel utilisés par les potiers que nous ferons au cours de cet essai ne sera pas basée sur des considérations plus ou moins hypothétiques mais sur nos observations personnelles et peut être contrôlée sur les échantillons trouvés au cours de nos fouilles et conservés dans notre collection. Il en sera de même pour la discussion des procédés techniques.

Certaines de nos conclusions pourront aller à l'encontre de faits rapportés par d'autres archéologues spécialistes, le Docteur Forrer en particulier. Aussi nous tenons à faire remarquer que nous étudierons ici seulement l'atelier du Pont des Rêmes et ses productions. Nous savons parfaitement que chez les céramistes de ce temps les méthodes de travail identiques dans la généralité diffèrent dans certains cas. Nous en avons eu du reste maintes preuves dans les recherches que nous avons exécutées en d'autres officines d'Argonne soit seul, soit en collaboration avec le D^r Meunier, de Lavoye.

I. — Situation Topographique

Grâce à cette valeur stratégique toute spéciale due à sa situation géographique et à son relief si accentué qui en fait un rempart naturel contre les incursions des envahisseurs de l'Est, l'Argonne entière mais surtout la vallée de la Biesme eut en tout temps une grande importance historique.

(1) Trouvailles de vases de rebut, de fragments de moule et de supports dans nos fouilles de la station du Princier (Le Claux, La Chalade 1898-1912) et récoltes de fragments de supports pour vases divers lors des travaux de consolidation de la grande courbe de la côte du Claux (Florent 1907-1910).

(2) La Biesme, affluent de l'Aisne.

D'après une charte de la fin de x^e siècle conservée à la Bibliothèque de Verdun, la Biesme (*Biumma*) servait en 986 de limite entre l'Austrasie et la Neustrie puis entre le Comté de Verdun et celui de Champagne. Pendant tout le Moyen-Age elle sépare la France et la Terre d'Empire et depuis 1790 les départements de la Meuse et de la Marne.

Malgré l'absence de textes la toponymie locale témoigne suffisamment qu'à l'époque gallo-romaine ce cours d'eau délimitait déjà la I^e et la II^e Belgique, le pays des Rèmes et celui des Viroduniens.

La grande voie consulaire de Reims à Verdun et Metz le franchissait autrefois au gué ou Pont Verdunois situé entre les villages actuels du Claon ⁽¹⁾ et de la Chalade ⁽²⁾.

En cet endroit, de chaque côté de l'ancien chemin, nous avons découvert les substructions de plusieurs habitations gallo-romaines et recueilli là divers objets dont la présence nous avait fait présumer l'existence d'une officine céramique toute proche. Jusqu'alors nous l'avons cherchée vainement. Nous croyons maintenant qu'il s'agit plutôt d'un *établissement* comportant plusieurs ateliers séparés et, comme les vieux ouvreaux à verre de la forêt, dispersés tout le long de notre petite vallée sur les versants Est (Meuse) et Ouest (Marne).

C'est à 3 kilomètres en amont du Pont Verdunois que le hasard devait nous faire rencontrer ce que nous avons voulu trouver ailleurs.

Sur le territoire et à 1.300 mètres S.-E. du village de Florent ⁽³⁾ (Marne), à 800 mètres S.-O. du Claon et à 300 mètres N.-O. du Neufour ⁽⁴⁾, à 200 mètres Ouest environ de l'endroit où le diverticule romain de Florent à Lochères traversait la Biesme au Pont des Rèmes, sur une terrasse en pente douce parfaitement nivelée, dans un pré (n° 447, *Soⁿ A du plan cadastral*) appartenant à MM. Léopold et Emile Deliége, en décembre 1911, nous remarquons épars dans l'herbe de menus fragments de gaize calcinée et quelques tessons trop cuits de vases rouge-lustré.

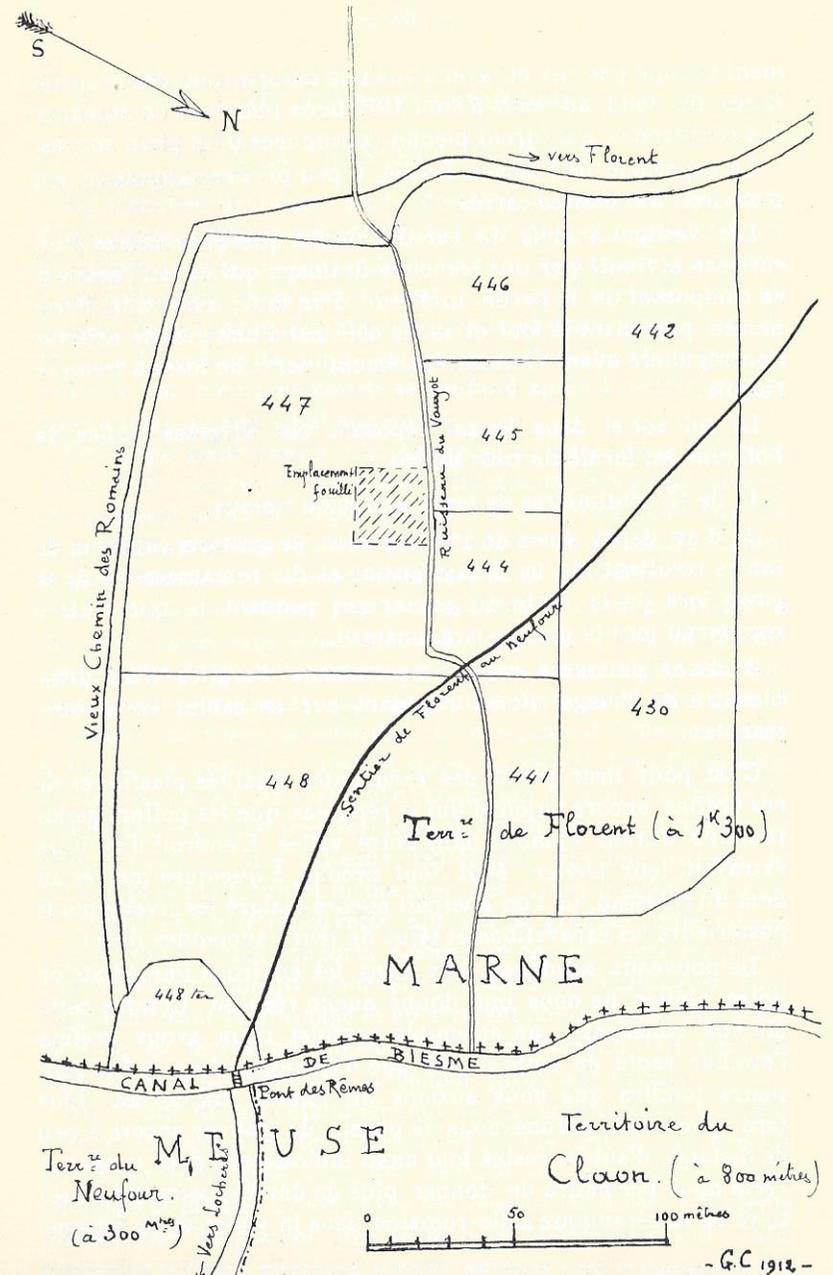
Evidemment des potiers gallo-romains avaient travaillé non loin de là. Par quelques sondages nous déterminions l'emplace-

(1) Le Claon, canton de Clermont.

(2) La Chalade, canton de Varennes.

(3) Florent, canton de Ste-Ménéhould.

(4) Le Neufour, canton de Clermont (Meuse).



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL DE FLORENT — SECTION A

ment occupé par eux et, avec l'aimable autorisation des propriétaires du fond, au mois d'août 1912 nous pouvions commencer des recherches qui furent bientôt couronnées d'un plein succès.

La superficie de l'espace fouillé, à peu près rectangulaire, est d'environ 200 mètres carrés.

Les vestiges actuels de l'atelier situé à quelques mètres d'un ruisseau et limité par une tranchée-drainage qui devait l'assainir se composent de la partie inférieure d'un four, d'une chaufferie murée précédant le four et sur le côté Est d'une grande excavation régulière ayant vraisemblablement servi de fosse à *tremper* l'argile.

Le sol sur et dans lequel reposent ces diverses parties de l'officine est formé de haut en bas :

1° de 15 centimètres de terre arable ou humus.

2° d'un dépôt épais de 1^m 50 environ de graviers roulés et de sables résultant de la désagrégation et du remaniement de la *gaize* lors de la fonte du glacier qui pendant le quaternaire recouvrait tout le plateau argonnais (1).

3° d'une puissante assise imperméable d'argiles d'un gris-bleuâtre de l'étage *albien* reposant sur les sables verts sous-jacents.

C'est pour tirer profit des excellentes qualités plastiques de ces argiles encore aujourd'hui si réputées que les potiers gallo-romains durent s'établir dans notre vallée. L'endroit d'où il les extrayait, leur *terrier*, était tout proche, à quelques mètres au delà du ruisseau, où l'on aperçoit encore malgré les nivellements postérieurs les excavations et talus de leurs anciennes *fosses*.

De nouveaux sondages faits dans les environs immédiats de notre atelier ne nous ont donné aucun résultat. Comme cette officine constituait un ensemble complet nous avons préféré l'étudier seule de suite plutôt que d'entreprendre à la fois plusieurs fouilles que nous aurions dû laisser inachevées. Plus tard, peut-être, aurons-nous le plaisir de trouver encore à peu de distance d'autres restes tout aussi intéressants dont la découverte nous permettra de donner plus de développement à l'histoire de la céramique gallo-romaine dans la vallée de la Biesme.

(1) Cf. Dr Meunier — *Vestiges du Grand glaciaire*..... — Société Philomathique de Verdun, Tome XI — 1901.

II. L'Atelier Céramique

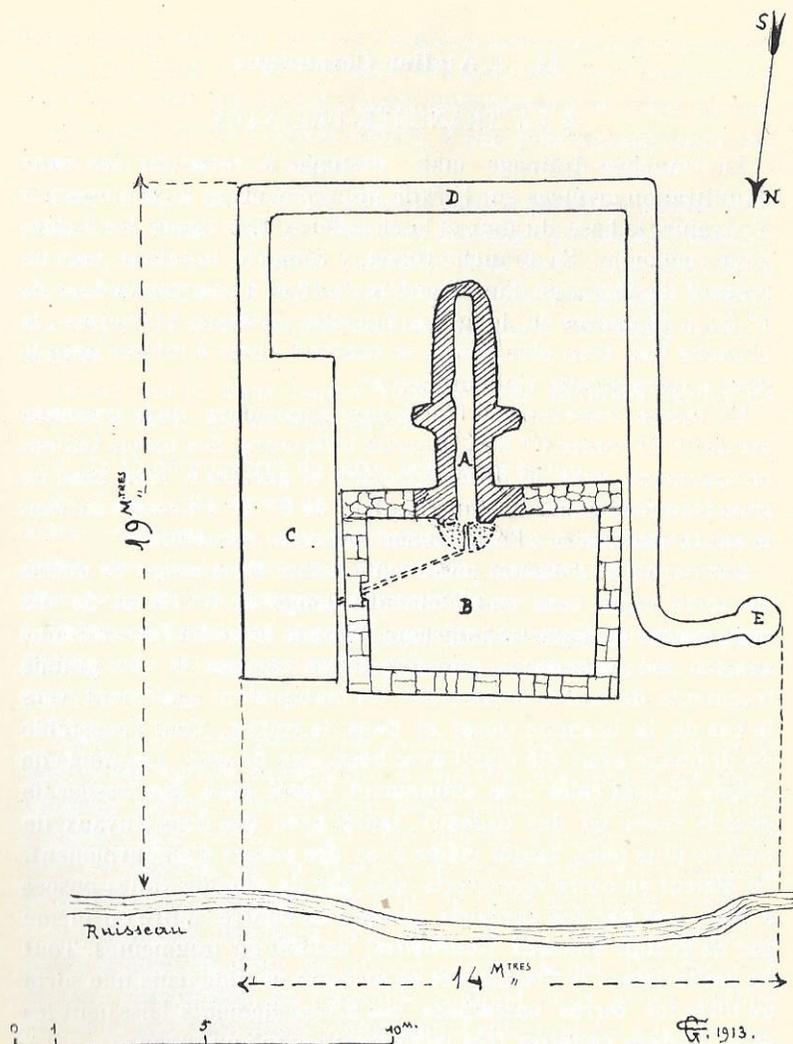
§ LA TRANCHÉE-DRAINAGE

La tranchée-drainage était destinée à recueillir les eaux d'infiltration arrêtées sur l'argile imperméable et à les empêcher d'envahir la base du four et la chaufferie. Elle figure les 3 côtés d'un rectangle. Sa branche Ouest, y compris le retour vers un puisard de décharge d'un diamètre de 1^m et d'une profondeur de 1^m 50, a 15 mètres de long ; la branche médiane 11 mètres ; la branche Est bien plus courte se confond après 4 mètres avec la fosse à terre qu'elle vient alimenter.

En coupe transversale l'ouverture supérieure de la tranchée est de 0^m 80 contre 0^m 50 à la partie inférieure. Ses parois taillées obliquement dans le dépôt glaciaire et garnies à leur base de grandes tuiles plates ont une hauteur de 0^m 80 à 1 mètre suivant la pente nécessaire à l'écoulement des eaux recueillies.

Sur le *plafond* étaient posés côte à côte trois rangs de drains de terre cuite, sans emboitements, longs de 0^m 32 et de dix centimètres de diamètre intérieur. Dans la branche Est ces drains avaient été remplacés par des tuiles creuses et de grands fragments de tuiles à rebords ; ils manquaient également vers le bas de la branche Ouest et dans le retour. Tout l'ensemble du drainage avait été établi avec beaucoup de soin. Les rangs de drains étaient calés très solidement tantôt avec des tessons de grands vases ou des tuileaux, tantôt avec des demi-tuyaux de calibre plus petit, tantôt même avec des *piliers* d'enfournement. Ils étaient en outre recouverts soit par de grandes tuiles posées à plat, soit par des supports placés l'un contre l'autre ou même par de grands anneaux (*tournelles*) entiers ou fragmentés. Tout en garantissant le drainage et en arrêtant comme dans une sorte de filtre les terres entraînées ces divers éléments laissaient les eaux épurées pénétrer très facilement jusqu'aux tuyaux.

Au début de son établissement ce drainage ainsi protégé dut un certain temps rester à découvert ; plus tard la tranchée fut en partie remblayée avec des déchets de fabrication : vases manqués et moules brisés, avec des tessons de divers récipients utilisés par les potiers, des accessoires d'enfournement : luts, massettes, piliers ; quelques silex et, surtout vers le puisard, avec des cendres et des charbons. Sur plus de 4 mètres la branche médiane fut comblée lors d'un défournement avec un amas considéra-



L'OFFICINE DU PONT DES RÉMES

- A Four (Voir plan détaillé).
- B Chaufferie.
- C Fosse à terre.
- D Tranchée-Drainage.
- E Puitsard.

ble de débris d'un *mouton*. Mouton est le nom donné par les ouvriers tuiliers ou potiers à un ensemble de produits défournés manqués par suite de surcuisson accidentelle. Lorsque le cuisseur, surtout vers la fin de sa chauffe, active immodérément son feu, les objets empilés dans le four amollis par une chaleur trop vive se déforment, se pressent, comme dans un troupeau les moutons harcelés par le chien du berger, et bientôt s'affaisant sous l'intensité toujours croissante du feu ne font plus qu'une masse informe et compacte dont la base va même s'éta-ler sur la sole en une pâte vitreuse. Après refroidissement ce magma ne pourra pas être décollé qu'au pic, souvent avec arrachement d'une partie de la sole. En cette aventure la plupart des pièces placées dans le haut du four restent à peu près intactes mais ne sont cependant plus vendables et doivent être rejetées au tas de rebuts.

Aussi avons-nous pu recueillir dans ce *mouton* gallo-romain parmi des fragments très endommagés plusieurs échantillons complets et peu déformés dont quelques-uns étaient encore soudés entre eux.

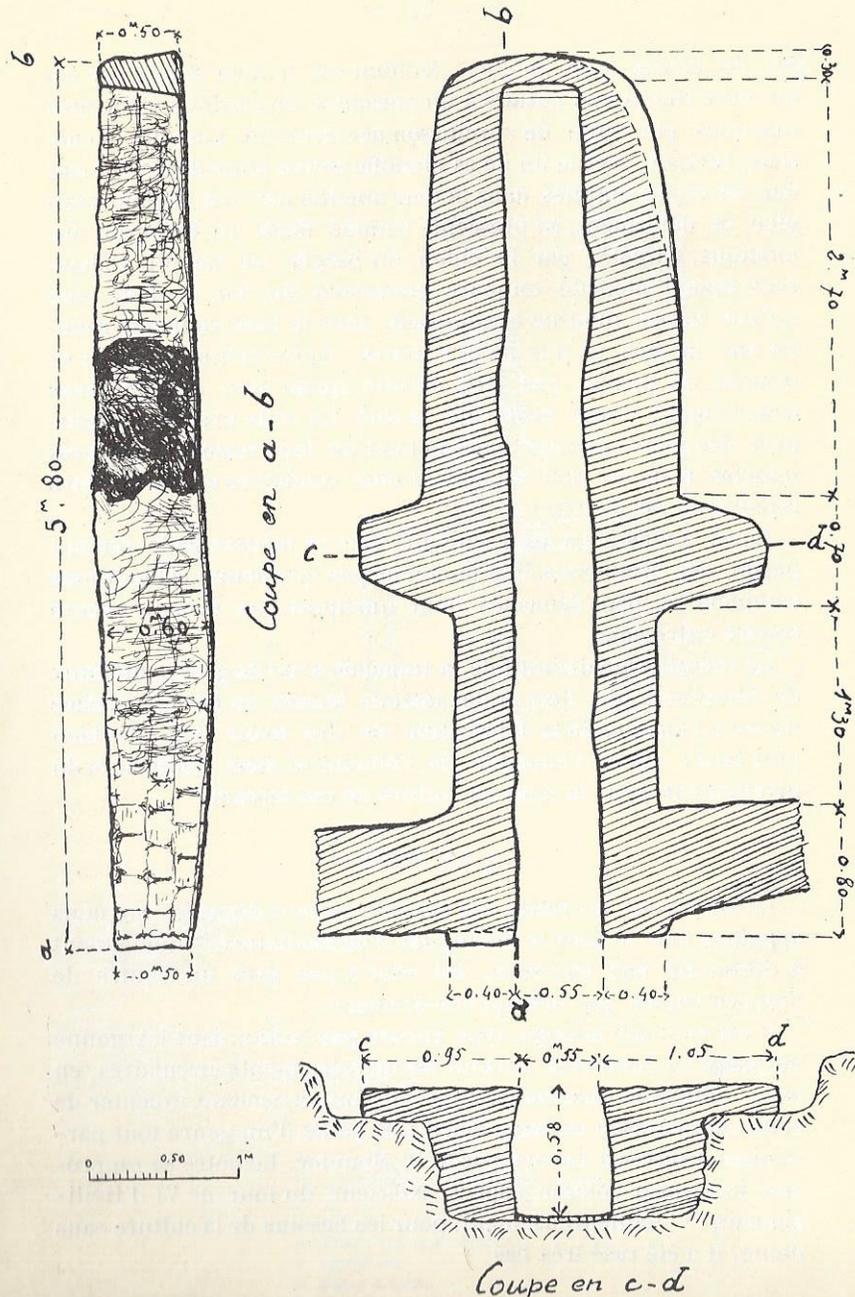
Le remplissage définitif de la tranchée avec de gros matériaux de démolition du four et des tessons laissés en tas à la surface du sol à l'époque de la fabrication ne dut avoir lieu que bien plus tard : après l'abandon de l'officine et sans doute lors du nivellement pour la mise en culture de ces terrains.

§ LE FOUR

Le four dont les restes ont été entièrement dégagés, que nous appelons four A pour le distinguer d'autres fours éventuellement à découvrir aux environs, est situé à peu près au centre de l'espace enclos par la tranchée-drainage.

Il est en ovale allongé, type encore peu connu dans l'Argonne où jusqu'ici dominant surtout les aménagements circulaires, en ovale simple et quadrangulaires. Il faut cependant excepter de cette comparaison certains fours très petits d'un genre tout particulier trouvés à Lavoye par le D^r Meunier. Le nôtre se rapproche beaucoup comme aspect extérieur du four n° VI d'Heiligenberg⁽¹⁾. Malheureusement, pour les besoins de la culture sans doute, il a été rasé très bas.

(1) Dr Forrer. *Op. cit.* Taf. vi, p. 43-45 et fig. 22-24.



LE FOUR A - PLAN ET COUPES

Le *laboratoire* ou chambre de cuisson avec son assemblage de conduites de chaleur aboutées et même la partie de la *sole* dans laquelle étaient fichés sur les carneaux à feu les premiers tuyaux de ces conduites ont été détruits.

Ce qui reste, fait de moëllons de gaize, roche du pays tendre et très réfractaire, laisse voir suffisamment la disposition des diverses parties de la base, soit : (voir photo-frontispice et planche IV).

1° *le massif* en ovale allongé qui supportait la sole et les murs de laboratoire long de 3^m 70, large de 1^m 75, renforcé en avant par deux contreforts latéraux destinés à prévenir l'écartement du dôme.

2° *le foyer* proprement dit long de 2^m 10 bordé de murs épais de 0^m 40. L'extrémité antérieure de chacun de ces murs formait les pieds-droits de la *bouche* ou orifice du foyer large de 0^m 55. Le pied-droit Est a été démoli anciennement. De part et d'autre de la bouche mais un peu en retrait s'amorcent les murs de la chaufferie.

3° *l'alandier* ou canal à feu privé maintenant de sa voûte aussi bien sur le foyer que sous le laboratoire ; c'est une galerie longue de 5^m 50, large de 0^m 55 qui se prolongeait depuis l'entrée du foyer presque jusqu'à l'extrémité du massif.

La hauteur de ses parois en grande partie recouvertes d'une épaisse couche de vitrifications, ce qui ne permet plus d'en distinguer partout l'appareil, est de 0^m 50 à 0^m 60 selon la déclivité du sol du canal. Uniquement formé de terre battue devenue terre cuite sur une profondeur de plusieurs centimètres ce sol était parfaitement uni. Dans la partie située sous le laboratoire il s'abaissait légèrement vers le foyer pour se relever ensuite vers la bouche. (Voir coupe en a-b). Tout le fond antérieur sur plus d'un mètre était revêtu de grandes tuiles plates qui protégeaient la terre battue contre tous arrachements possibles lors des nettoyages de l'alandier à l'aide de ringards ou racloirs.

Les parois du foyer proprement dit étaient à peine vitrifiées, beaucoup moins que celles de la galerie postérieure. Le courant d'air arrivant par la bouche les refroidissait et concentrait plutôt la chaleur vers l'autre extrémité de l'alandier.

Lors de la destruction du four le canal avait été entièrement comblé avec des démolitions de la sole ; sur le fond nous avons

remarqué une couche noire épaisse de plusieurs centimètres formée de cendres fines et de petits charbons, résidus de la combustion des bois utilisés pour la chauffe de la dernière fournée.

Un peu au-dessus du contrefort Est la paroi interne de la galerie affouillée par les flammes trop ardentes s'était en partie effondrée et n'avait pas été réparée pour les fournées suivantes car une couche de matières vitrifiées recouvre l'intérieur de l'excavation.

§ LA CHAUFFERIE

La chaufferie d'une superficie de 25 mètres carrés s'ouvre à l'avant du four ; creusée dans le sol elle figure un trapèze limité par des murs hauts de 0^m60 faits en moellons de gaize taillée dont trois (Est, Nord et Ouest) sont couronnés par un assemblage de grandes tuiles plates. Le mur Ouest a 4^m50 de longueur, le mur Nord 5^m75 et le mur Est 4^m avec une épaisseur de 0^m50. Les deux ailes (3^m25 et 2^m20) du mur Sud épais de 0^m70 s'appuient sur les pieds droits de la bouche du four et leur servent en quelque sorte de contreforts. (Voir photo et planche IV).

Le sol de cette chaufferie est dans sa moitié Sud surélevé de 0^m20; à l'avant du four, à l'endroit où l'on tirait les cendres et charbons incandescents il était calciné et durci sur plus d'un mètre. Dans l'axe du foyer, servant à évacuer les eaux qui, malgré la tranchée-drainage, se seraient infiltrées dans l'alandier, s'ouvrait une rigole continuée par un drainage. Fait de tuyaux longs de 25 centimètres et d'un diamètre de 0^m06 ce drainage se dirigeait vers le mur Est qu'il traversait sous une petite voûte pour aboutir à la fosse à terre.

Une couche de cendres épaisse de cinq centimètres couvrait tout le fond de la chaufferie ; nous y avons recueilli une grande quantité d'anneaux isolateurs et de *colifichets*, plusieurs silex, quelques fragments de vases et de moules et une sorte de poinçon de fer.

La chaufferie avait été complètement remblayée avec des gaizes de démolition du dôme du laboratoire et de nombreuses tuiles à rebords et creuses provenant sans doute du toit qui devait la recouvrir. Ces tuiles à rebords ont 0^m40 de long sur 0^m35 et 0^m30 de large ; les tuiles creuses 0^m35 de long sur 0^m09 et 0^m07 d'ouverture. Aucune d'elles ne portait l'estampille du fabricant; sur plusieurs fragments nous avons relevé les traces de pattes

de chiens ou de pieds de chèvre empreints quand fraîches encore ces tuiles avaient été mises à sécher sur le sol.

§ LA FOSSE A TERRE

Presque contiguë au mur Est de la chaufferie l'excavation régulière que nous supposons être la fosse à tremper l'argile est de forme rectangulaire, large de 2^m50, longue de 8^m50. Sa paroi Ouest présentait d'abord un gradin de 0^m20 de haut et de 0^m50 de large puis s'abaissait très obliquement jusqu'à une profondeur de un mètre. Sa paroi Est était verticale et garnie à sa base de grandes tuiles plates. Au Sud la fosse recevait la petite branche de la tranchée-drainage qui lui apportait ses eaux.

A la fin de la période d'exploitation de l'officine elle avait été à moitié comblée avec une masse de débris : pièces complètes mais déformées, fragments de vases surcuits tirés du *mouton* dont une partie gisait déjà dans la tranchée médiane ainsi qu'avec des pains d'argile préparée pour le modelage.

L'espace laissé vide fut plus tard rempli avec des matériaux du four, des cendres et charbons, accessoires d'enfournement, tessons divers et enfin avec la terre de creusement.

Tous ces vestiges : tranchée-drainage, four et chaufferie, fosse à terre nous donnent une idée précise de ce qu'était l'atelier pendant sa phase d'activité.

Il y existait nécessairement en outre pour le tournassage et le moulage un local très probablement situé dans les parties restées libres dans l'enceinte de la tranchée-drainage ainsi que des séchoirs établis à proximité, sans doute en un bâtiment de construction légère dont il ne subsiste aucune trace.

Il nous faut maintenant étudier les produits fabriqués en cet endroit : vases unis et décorés, moules et accessoires divers d'enfournement.

III. Les Vases

Les potiers du Pont des Rèmes comme ceux des autres figlines argonnaises ont produit à la fois en rouge-lustré des *vases lisses* et des *vases décorés*.

§ VASES LISSES

Dans leurs vases lisses nous n'avons rencontré que des modèles recueillis jusqu'ici dans les autres ateliers belges et germains.

Il apparaît nettement que tous les potiers du Nord-Est de la Gaule Romaine ont travaillé à cette époque par des procédés peu différents, d'après des règles bien déterminées, sur des gabarits rigoureusement identiques. Sans doute dans quelques pièces de fantaisie l'artisan à l'esprit inventif pouvait quelquefois donner libre cours à son imagination créatrice ou à son bon goût artistique, mais la grande masse des objets laisse voir partout la même régularité de types. Comme à présent, la concurrence commerciale qui devait être déjà très vive, vu le grand nombre de producteurs, forçait à offrir à même clientèle même marchandise.

Certaines variétés de vases de même galbe quoique de dimensions différentes devaient être fabriquées par *groupes* ou plutôt par *séries ascendantes*. Leur réunion pouvait composer ainsi de véritables *services de table*, tantôt très simples, tantôt plus élégants dont aucune forme disparate ne venait rompre l'harmonie.

Nous ne décrivons ci-dessous que des spécimens recueillis dans notre officine. La plupart étaient absolument complets; certaines sortes nous ont fourni beaucoup d'exemplaires, d'autres très peu. Tous ces vases étaient destinés à des usages de la vie ordinaire, aussi nous ne jugeons pas à propos de les affubler, comme certains se croient obligés de le faire, de pompeuses dénominations latines qui correspondent plus ou moins à leur réelle appellation antique. Nous leur donnerons des noms empruntés à notre langage courant.

Une classification ou plutôt un simple numérotage des diverses sortes de poteries en « *terra sigillata* » a été tentée en 1895 par M. H. Dragendorff (*Bonner Jahrbücher, heft XCVI, Tafel I-III*); par suite de découvertes nouvelles elle présente maintenant de nombreuses lacunes, néanmoins comme elle a été adoptée en France par M. J. Déchelette nous y référons aussi nos types. Il est très désirable qu'une méthode plus rationnelle basée sur la forme et les séries des vases soit bientôt établie.

Nous indiquons par des chiffres romains les *numéros* (grandeurs diverses) d'un même modèle.

Certaines des dimensions de nos vases peuvent différer très légèrement de celles d'échantillons similaires d'autres officines:

cela tient à l'habileté plus ou moins grande, au « coup de pouce » du potier dans son modelage, mais le *numéro* reste le même.

Toutes les figures citées ci-après se rapportent à la planche V.

Abréviations. — H. hauteur totale; p. hauteur du pied; l. largeur du pied; O. ouverture (diamètre supérieur).

Tous ces vases sont à pied conique évidé.

Série conique simple :

Tasse I, sans estampille, bord supérieur uni, fig. 1. Dragendorff n° 33, H. 0,04 — p. 0,006 — l. 0,04 — O. 0,08.

Tasse II, sans estampille, H. 0,05 — p. 0,008 — l. 0,04 — O. 0,09.

Tasse III, le fond interne porte l'estampille du potier, H. 0,07 — p. 0,01 — l. 0,05 — O. 0,12.

Assiette I, estampillée, fond plat, bord supérieur à baguette, fig. 5. Drag. n° 31. — H. 0,04 — p. 0,008 — l. 0,075 — O. 0,16.

Assiette II, estampillée, fond ombiliqué, H. 0,04 — p. 0,07 — l. 0,09 — O. 0,19.

Plat, estampille sur l'ombilic toujours entourée d'une zone guillochée, H. 0,06 — p. 0,012 — l. 0,105 — O. 0,25.

Série conique élégante :

Tasse I, incurvée, à bord redressé, sans estampille, fig. 3. Drag. n° 46. H. 0,048 — p. 0,008 — l. 0,038 — O. 0,09.

Tasse II, sans estampille, H. 0,056 — p. 0,008 — l. 0,046 — O. 0,12, Assiette I, manque ici.

Assiette II, sans estampille, fig. 7. H. 0,045 — p. 0,013 — l. 0,09 — O. 0,18.

Plat, sans estampille, H. 0,052 — p. 0,014 — l. 0,10 — O. 0,25.

Série hémisphérique simple :

Tasse I, à bord uni, fond interne avec rosette marque de potier, fig. 2. Drag. n° 40. — H. 0,04 — p. 0,08 — l. 0,04 — O. 0,09.

Tasse II, rosette, H. 0,05 — p. 0,01 — l. 0,05 — O. 0,11.

Assiette I, rosette, fig. 6. Drag. n° 32. H. 0,04 — p. 0,01 — l. 0,07 — O. 0,0155.

Assiette II, rosette, H. 0,055 — p. 0,015 — l. 0,08 — O. 0,16.

Plat, rosette, H. 0,055 — p. 0,015 — l. 0,10 — O. 0,25.

Série hémisphérique élégante (à baguette).

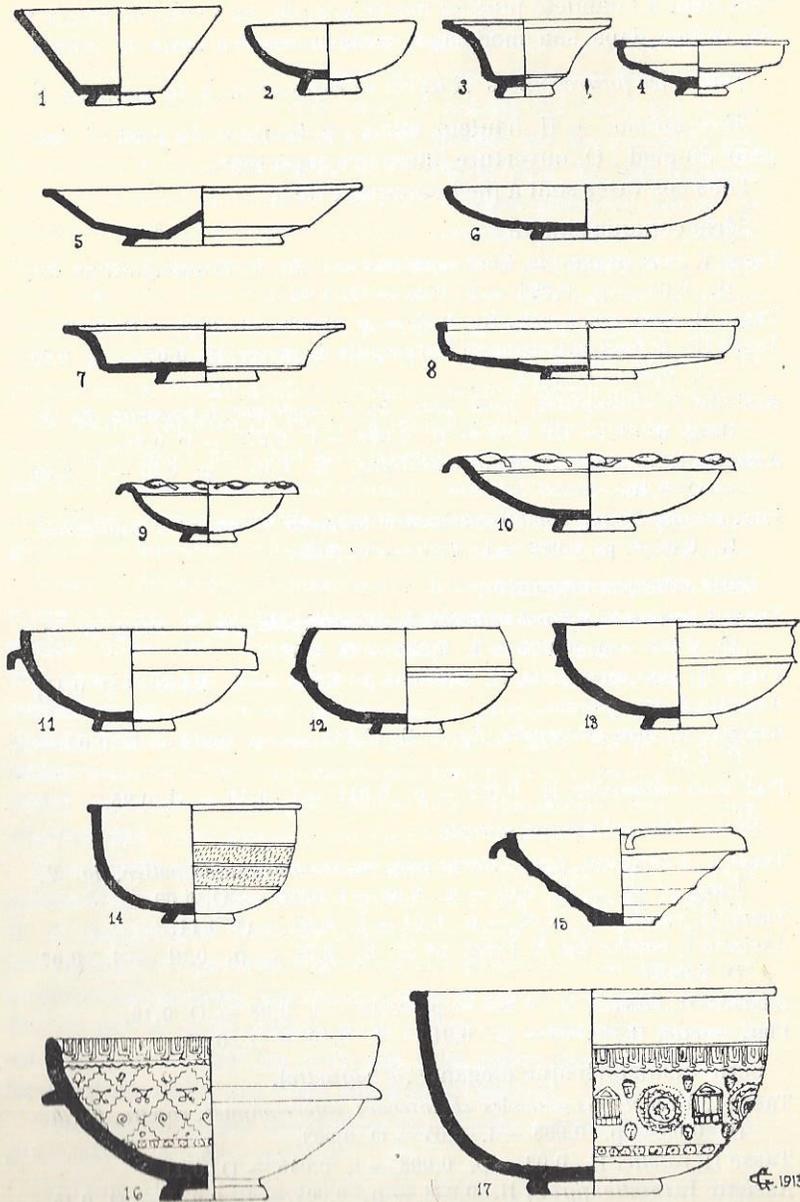
Tasse I, à courbures externes et internes interrompues, rosette, fig. 4. H. 0,03 — p. 0,008 — l. 0,04 — O. 0,093.

Tasse II, rosette, H. 0,03 — p. 0,008 — l. 0,045 — O. 0,11.

Assiette I, rosette, fig. 8. H. 0,038 — p. 0,004 — l. 0,075 — O. 0,14.

Assiette II, manque ici.

Plat, rosette, H. 0,042 — p. 0,005 — l. 0,09 — O. 0,22.



VASES ET MUCLE DU PONT DES RÈMES

Série hémisphérique élégante (à lèvre renversée décorée de feuilles à la barbotine) :

Tasse I, sans estampille, fig. 9. Drag. n° 35. H. 0,04 — p. 0,008 — l. 0,04 — O. 0,075 — largeur de la lèvre 0,014.

Tasse II, sans estampille. H. 0,045 — p. 0,01 — l. 0,05 — O. 0,10 — larg. lèvre 0,017.

Assiette manque ici.

Plat, exemplaire incomplet, fig. 10. Drag. n° 36. O. 0,23 — larg. lèvre 0,025.

TERRINES. — Dans les terrines comme dans les autres vases nous appelons lèvre tout ce qui appartient au bord supérieur ; nous appelons collerette ce qui a été surajouté sur la panse du vase à une plus ou moins grande hauteur mais ant au-dessus d'elle un col d'autant plus élevé que la collerette a été fixée plus bas.

Terrines hémisphériques à col vertical et à collerette renversée, fig. 11. Drag. n° 38 — I. H. 0,06 — p. 0,01 — l. 0,05 — O. 0,11 — largeur collerette 0,015.

II. H. 0,07 — p. 0,01 — l. 0,07 — O. 0,16 — larg. coll. 0,022.

III. H. 0,10 — p. 0,013 — l. 0,08 — O. 0,17 — larg. coll. 0,024.

Terrine hémisphérique à collerette simple, à col convexe, fig. 12. exemplaire incomplet. larg. coll. 0,01 — hauteur du col 0,04.

Terrine hémisphérique à col vertical sinueux se terminant à lèvre plus ou moins évasée, fig. 13. — II. exempl. incomplet, hauteur du bord 0,035.

III. exemplaire incomplet, hauteur du bord, 0,045.

Terrine apode, conique, à zones évidées, à collerette renversée en volute et à déversoir supérieur, fig. 15. — I. exempl. incompl., l. 0,06.

II. H. 0,10 — l. 0,07 — O. 0,20 — larg. collerette 0,019.

III. exempl. incompl. l. 0,08 — O. 0,23 — larg. collerette 0,03.

Aucune de ces terrines ne portent d'estampille ; elles sont lustrées intérieurement et non revêtues de fragments de quartz concassé comme celles que l'on n'a fabriquées qu'un peu plus tard et qui portent un déversoir (tête de lion ou figure humaine).

§ VASES DÉCORÉS

Les vases décorés fabriqués en notre atelier appartiennent à une série hémisphérique : bols à baguette comprenant plusieurs numéros du type 37, de Dragendorff. Aucun n'avait l'estampille du potier.

Certains, en très petit nombre du reste et qui devraient en réalité à cause de leur pied conique évidé figurer parmi les vases

lisses, portent sur la panse une décoration incuse : *guillochis* plus ou moins large ou même simple tour d'une molette très étroite qu'il faut éviter de confondre avec celles si abondantes à la seconde époque de la céramique gallo-romaine et employées seulement depuis la fin du III^e siècle (*zones striées* de M. Déchelette).

Le guillochis simple est formé par la répétition de tours d'une roulette présentant une succession de hachures verticales : il couvre sur le pourtour du vase, tantôt une zone large, tantôt plusieurs bandes étroites limitées par des cercles concentriques et séparés par des espaces restés lisses. Le guillochis plus élégant montre une suite de très fines hachures disposées en torsades contiguës et tracées aussi à la roulette

Mais la majeure partie de nos bols 37, plus d'une centaine, a été décorée au moule d'ornements ou de sujets figurés en relief.

Comme tous les vases du même genre fabriqués si abondamment par les gallo-romains, ils sont à col lisse à baguette plus ou moins élevé séparé de la panse décorée par une gorge creuse et une frise supérieure souvent formée d'un rang d'oves ; le pied, qui était façonné à part puis collé sur la calotte hémisphérique après démoulage du bol, est fait d'un anneau cylindrique aplati.

Réservant pour un chapitre spécial l'étude détaillée du style et des poinçons décoratifs de nos potiers, nous donnons de suite les dimensions de ces vases :

Bols à décoration incuse (*guillochés*), fig. 14.

- I. H. 0,04 — p. 0,007 — l. 0,04 — O. 0,09.
- II. H. 0,05 — p. 0,007 — l. 0,055 — O. 0,115.
- III. Ex. incomplet, H. 0,07.
- IV. H. 0,08 — p. 0,008 — l. 0,065 — O. 0,17.

Bols à reliefs (*moulés*), fig. 17.

- I. H. 0,09 — p. 0,006 — l. 0,075 — O. 0,17.
- II. H. 0,10 — p. 0,007 — l. 0,085 — O. 0,185.
- III. H. 0,12 — p. 0,009 — l. 0,095 — O. 0,225.
- IV. H. 0,135 — p. 0,012 — l. 0,10 — O. 0,24.

Après ces vases il est juste de décrire les moules dont ils ont été tirés.

§ MOULES

En terre jaune ou rougeâtre assez peu cuite et par conséquent ayant conservé une porosité qui devait faciliter l'absorption de

l'humidité de l'argile et ainsi provoquer sa dessiccation et par suite son retrait ils sont toujours faits d'une seule pièce en forme de terrine hémisphérique. Ils présentent à l'intérieur les *creux* imprimés à l'aide de *poinçons-matrices* mobiles dans leur terre encore fraîche et destinés à former les *empreintes* en relief. Leur panse porte un épais bourrelet externe de renforcement (*colleterette*), qui les rendait aussi plus maniables. Leur fond souvent perforé d'un trou central par lequel on pouvait repousser le vase déjà sec, ce qui aidait au démoulage, repose sur un pied évidé. Chaque numéro des moules servait, bien entendu, à la fabrication d'un bol 37 de *numéro* correspondant. Dimensions, fig. 16 :

I. H. 0,07 — p. 0,015 — l. 0,085 — O. 0,19.

II. H. 0,085 — p. 0,015 — l. 0,085 — O. 0,21.

III. H. 0,10 — p. 0,015 — l. 0,105 — O. 0,23.

IV. H. 0,11 — p. 0,018 — l. 0,11 — O. 0,26.

L'atelier du Pont-des-Rêmes, nous a livré des fragments de quatorze moules ; un seul était complet. Sur aucun nous n'avons relevé d'estampilles ou de graffites.

Nous n'avons pas trouvé en cet endroit de poinçons-matrices semblables à ceux que nous avons recueillis en d'autres stations argonnaises.

IV. Accessoires d'enfournement

Après modelage ou moulage les poteries étaient d'abord séchées légèrement puis trempées encore *vertes* dans l'*engobe* renfermant le colorant et le fondant qui devaient leur donner cette belle teinte et cette glaçure si caractéristiques. Ce colorant devait être une argile quaternaire très fine semblable à l'ocre jaune encore employée aujourd'hui par certains tuiliers pour corser, temporairement du reste, la teinte de leurs produits. L'oxyde de fer contenu à haute dose dans cette argile se suroxyde pendant la cuisson au contact de l'oxyde decarbone, d'où obtention du rouge désiré. Les gisements où les tuiliers modernes se procurent cette terre existent dans la vallée du Rhin.

La composition du fondant ne nous est pas connue, mais elle consistait sûrement en un mélange silico-alcalin où dominaient les éléments siliceux facilement vitrifiables : sables du pays ou particules de silex calciné pulvérisé (*fritte*).

Après séchage définitif il ne restait plus qu'à enfourner les vases pour les cuire.

La mise en état du laboratoire et l'enfournement étaient des opérations qui demandaient beaucoup de soin. Il fallait d'abord, pour éviter toute déperdition de calorique et surtout pour empêcher la formation de courants d'air froid qui auraient provoqué la *brase* des vases, introduire et luter dans les fentes du dôme des boudins d'argile humide. Ces luts de dimensions diverses servaient pareillement, le four rempli, à mastiquer les interstices du *bouchelet* qui murait l'orifice par lequel on avait enfourné. Tous ces boudins ont conservé après cuisson les empreintes digitales très nettes de l'opérateur.

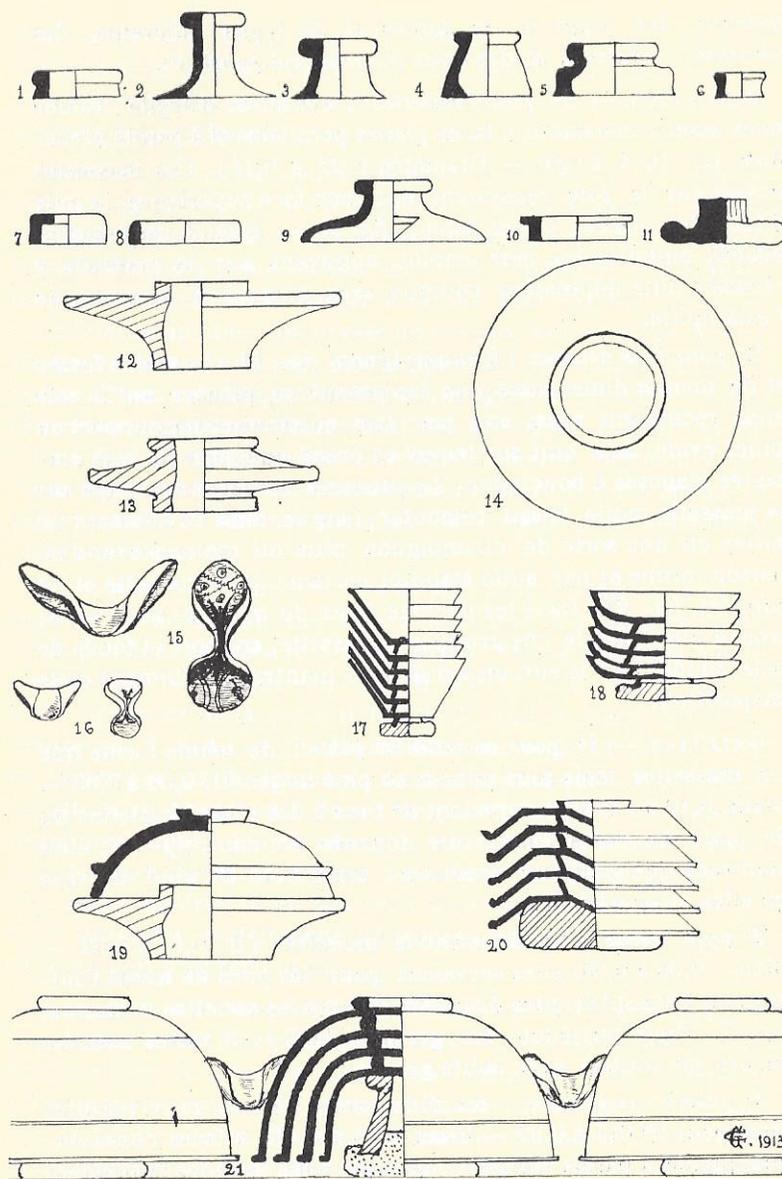
Il fallait aussi garnir les raccords des tuyaux de chauffe d'autres luts circulaires ; sans cette précaution la fumée et la flamme passant à travers les joints seraient entrées en contact avec les vases et suroxydant à l'excès leur engobe auraient transformé le beau rouge en teintes plus foncées et même détruit la glaçure.

A l'inverse de ce qui a lieu actuellement pour la faïence et les autres produits émaillés qui sont enclos dans des *cazettes* autour desquelles circule librement la flamme, à l'époque gallo-romaine, exception faite des poteries ordinaires toujours cuites à feu nu, la vaisselle lustrée était mise au four sans étui protecteur et les flammes emprisonnées dans les conduites du dôme la cuisaient sans la toucher cependant.

Le pavé de la sole plus ou moins inégal devait être nivelé tantôt avec une couche de plusieurs centimètres de sable vert ou de sable de gaize tantôt avec de minces *feuilletts d'argile molle*. Sur ces feuilletts nous avons relevé souvent les traces des clous des chaussures de l'enfourneur.

Lors du défournement tous ces luts et feuilletts ne pouvant plus servir pour les fournées suivantes étaient enlevés et rejetés avec les autres déchets.

Le dôme et la sole ainsi préparés, il fallait, tout en perdant le moins de place possible, disposer les vases en piles assez stables pour les empêcher, lors du retrait de l'argile pendant sa cuisson, de prendre une inclinaison qui aurait pu les déformer et même causer leur chute. Pour caler convenablement ces piles un certain nombre d'accessoires étaient nécessaires. Faits d'une même argile, quoique moins épurée, que les vases et en rapport avec leurs diverses formes nous les avons recueilli en abondance près du four et dans la chaufferie. Ce sont des *massettes* ou des



ACCESSOIRES ET MODES D'ENFOURNEMENT

galettes, des *supports* de tailles et de types différents, des *anneaux isolateurs* et des *cales latérales colifichets* (1).

MASSETTES. — 1° *pour assiettes* : cylindres d'argile fraîche mais assez consistante, à faces planes parallèles et à parois arrondies (H. 0,04 à 0,05 — Diamètre 0,09 à 0,11). Ces massettes posées sur la sole recevaient sur leur face supérieure la pile d'assiettes placées à *boucheton*, *fig. 20*. — Quand ces assiettes étaient ombiliquées, leur ombilic appuyant sur la massette y creusait une dépression conique avec empreinte inversée de l'estampille.

2° *pour bols décorés*, : à *champignon*, *fig. 11*, : de même forme et de mêmes dimensions que les premières, placées sur la sole elles recevaient aussi sur leur face supérieure un support ou pilier évidé déjà cuit sur lequel se posait une série de bols emboîtés disposés à *boucheton*. La pression de cet assemblage sur la massette molle faisait remonter l'argile dans l'évidement du *pilier* en une sorte de *champignon* plus ou moins élevé, d'où liaison intime et par suite stabilité certaine de la massette et du support, *fig. 21*. Dans les déchets tirés du mouton nous avons trouvé plusieurs de ces groupes : massette, support et fonds de bols soudés par la surcuisson et nous montrant nettement cette disposition.

GALETTES. — 1° *pour assiettes et plats* : de même forme que les massettes mais plus minces et plus larges (H. 0,02 à 0,03 — Diam. 0,10 à 14) elles servaient de base à des piles d'assiettes ou de plats disposées l'ouverture tournée en haut, *fig. 18* ; elles montrent une gouttière circulaire : empreinte du pied du vase qu'elles supportaient.

2° *pour tasses* : de dimensions moindres (H. 0,01 à 0,02. — Diam. 0,08 à 0,09) elles servaient pour les piles de tasses coniques ou hémisphériques disposées comme les assiettes ci-dessus, *fig. 17*. Nous possédons des groupes de 7 et 8 tasses soudées encore en contact avec ladite galette.

3° *galettes-isolateurs* : de dimensions encore plus réduites (épaisseur 0^m 015 à 0,02 — Diam. 0,05 à 0,06), à faces convexes, quelquefois à parois obliques : quoique dans les piles l'isolement fut obtenu la plupart du temps par seulement quelques pincées de sable fin, il était quelquefois nécessaire, pour aider à la cuis-

(1) Toutes les figures citées ci-après se rapportent à la planche VI.

son, d'exhausser légèrement de distance en distance les pièces emboîtées, ce qui se faisait avec des *isolateurs* ; nos petites *galettes* servaient donc à séparer certaines tasses ou même des terrines de petit format.

ANNEAUX. — 1° *Isolateurs* : de petite taille, se sont en réalité des *galettes* faites avec beaucoup de soin, au tour, dans lesquelles on a pratiqué un évidement central plus ou moins large ; à base presque toujours plane ils ont leur face supérieure plane aussi ou bien convexe, leurs parois externes sont droites, obliques, cylindriques aplaties, incurvées ou évidées, selon l'usage auquel ils étaient destinés ou peut être simplement selon la fantaisie du potier. Nous en avons recueilli une grande quantité ; leurs dimensions extrêmes varient de 0,006 à 0,02 en hauteur et de 0,05 à 0,75 en diamètre avec plusieurs numéros intermédiaires. Nous en avons trouvé intercalés encore entre le fond apode et la face interne de terrines coniques ; ils avaient alors leurs deux faces convexes.

2° *Isolateurs ou supports* ? : ce ne sont plus des *galettes* évidées mais de véritables anneaux à forte ouverture et à paroi relativement peu épaisse ; face inférieure plane, face supérieure plane ou bombée, dimensions extrêmes (H. 0,015 à 0,06, diam. 0,07 à 0,15, épaisseur de la paroi 0,01 à 0,02), huit numéros intermédiaires, *fig. 7, 8, 10* — Un échantillon incomplet a même 0,11 de hauteur et 0,20 de diamètre ; nous ne savons quelle destination lui attribuer. Les anneaux de ce type pouvaient servir d'*isolateurs* entre des groupes de bols emboîtés ou encore de supports pour grands plats. Certains, à paroi légèrement incurvée portent à leur partie supérieure un bourrelet débordant légèrement, *fig. 1*. Cette forme est évidemment transitoire entre l'anneau support et le support proprement dit.

SUPPORTS. — 1° *Simple*, à *bourrelets*, ou *piliers*, s'appliquaient sur la *galette* pour la cuisson des bols 37 ; ils consistent essentiellement en un tronc de cône évidé surmonté d'un bourrelet plus ou moins large, leur paroi est tantôt droite avec plus ou moins d'obliquité, tantôt incurvée quelquefois même à gorge très étroite sous le bourrelet et à pied très aplati. De formes assez variées : plus de vingt types sur environ cent cinquante échantillons recueillis, leur hauteur varie entre 0,03 et 0,09, la largeur du bourrelet entre 0,06 et 0,14, celle du pied entre 0,07 et 0,14, *fig. 2, 3, 4, 6*.

Deux de nos échantillons sont de forme assez rares : l'un, *fig. 5.* haut de 0,05 présente une paroi d'abord verticale haute de 0,03 puis brusquement rétrécie sur le reste de la hauteur, le pied a 0,12 de largeur. La partie supérieure sans bourrelet est large de 0,08, l'évidement intérieur suit la courbure externe ; l'autre, *fig. 9.* à pied aplati et à bourrelet a 0,06 de haut, 0,15 de largeur à la base et 0,08 au bourrelet. Il est évidé de même façon que le premier ; il porte en outre dans son pied trois événements triangulaires.

Aucun de nos supports ne portait de graffites.

2° *A ailettes « tournettes »*, *fig. 12, 13, 14* : ils consistent en un cylindre creux portant à son pourtour une ailette. Le cylindre débordant l'ailette forme en haut un collier, en bas un autre collier formant pied. Leurs formes et leurs dimensions varient dans d'assez larges limites ; la hauteur entre 0,05 et 0,08, la largeur totale entre 0,18 et 0,25. La face supérieure de l'ailette et toujours horizontale, l'autre face horizontale aussi, oblique, concave, convexe ou à gorge. L'évidement central présente une coupe oblique, anguleuse ou sinueuse.

Certains archéologues ont prétendu que ces supports à ailettes qu'ils ont appelé « *tournettes* », nom que nous leur conservons pour les distinguer des supports ordinaires, étaient les roues ou volants des tours employés par les potiers. Dans un travail d'une documentation très précise et d'une argumentation très serrée, le Dr Meunier ⁽¹⁾ a fait justice de cette assertion. Il a très clairement prouvé que ces soi-disant tournettes étaient bien des supports.

Nous même les ayant étudiées d'encore plus près osons aller plus loin et dire à quoi elles servaient spécialement.

Elles étaient affectées uniquement à la cuisson des moules. L'intérieur des moules portant les empreintes incuses des poinçons était très fragile et aurait été endommagé par les champignons et bourrelets des supports ordinaires tandis que dans notre tournette le contact entre le support et la pièce à cuire se faisait seulement du bord externe du moule sur la surface supérieure plane de l'ailette, *fig. 19.*

Il est facile de constater que les différents *numéros* des dits supports correspondent à des *numéros* respectifs de nos moules.

Une autre preuve de la justesse de notre attribution est l'absence de « *tournettes* » toujours remarquée par nous dans les

(1) Dr Meunier. *La tournette des potiers gallo-romains* — Bar-le-Duc. Mémoires de la Société, Lettres, Sciences et Arts, 1905.

fours et chaufferies de la seconde période céramique pendant laquelle l'usage du moule pour la décoration des vases avait complètement cessé. Enfin un échantillon de ce support à ailette trouvé à Bannassac (Lozère) figure au Musée de St-Germain (*Salle XV, vitrine 1 F, n° 19618*) classé sous le nom de « *grand anneau support* ». Nous en avons trouvé plus de cinquante toujours mélangés avec les luts, feuillets d'argile, pavés de sole et accessoires d'enfournement.

3° *Supports extemporanés* : De même que l'anneau le support devant être toujours cuit avant d'être introduit sous ou dans la pile de vases, il pouvait arriver que l'enfournement manquât. Il en fabriquait alors avec les pièces de rebut qu'il avait sous la main ; ce fait a été constaté très souvent dans les officines de l'Argonne.

Au Pont des Rêmes nous avons ainsi recueilli plusieurs tasses hémisphériques et coniques dont le fond avait été perforé intentionnellement après cuisson pour produire l'évidement central, un col de grande cruche en terre grise dont on avait abattu les anses et qui avait été ensuite appliqué sur la galette, plusieurs terrines (*à collerette renversée*) de grandeurs diverses dont le fond avait été crevé et dont la panse portait plusieurs trous assez réguliers destinés à servir d'évents latéraux.

COLIFICHETS ou cales latérales. — Les piles de vases posées sur les supports étaient plus ou moins stables ; pendant la cuisson l'une d'elles pouvait se pencher et même s'écrouler sur les autres les entraînant peut-être dans sa chute. Pour éviter cet accident les potiers employaient des cales latérales qu'ils glissaient, comme des *étrésillons*, de distance en distance entre des vases, *fig. 21.* Faites d'une galette très mince d'argile fraîche repliée de façon à produire un évasement de ses extrémités, *fig. 15 et 16,* elles portent encore sur ces faces évasées l'empreinte très nette des reliefs des vases avec lesquels elles étaient en contact. Quelques-unes ont été trempées dans l'*engobe*. Nous en avons recueilli plusieurs centaines. Certaines très petites de deux à cinq centimètres de longueur servaient pour les *tasses lisses* et ne portent par conséquent pas d'empreintes ; plus hautes, de cinq à neuf centimètres elles isolaient les piles de *bols décorés.*

TUYAUX DE CHALEUR ET MANCHONS. — Ces tuyaux servant à l'édification des conduites du *dôme* sont faits au tour alors que

les tuyaux ordinaires pour le drainage étaient formés simplement d'une plaque d'argile enroulée à lèvres amincies soudées ensuite. Ils ont 0,08 de diamètre sur 0,28 à 30 de longueur.

Pour donner plus de rigidité à leurs assemblages au lieu d'employer de simples luts on se servait quelquefois de *manchons* longs de 0^m 10 et d'un diamètre de 0,12 qui les emboîtaient parfaitement.

PAVÉS DE SOLE. — Nous avons trouvé intacts plusieurs de ces pavés qui devaient recouvrir la sole du four. De la même pâte que les tuiles ils présentent la forme *en fer de bêche* ; sur 0,45 de long ; ils sont en largeur 0^m 32 et 0,26, leur épaisseur est de 0,04.

SILEX. — Dans les dépendances de l'atelier nous avons rencontré un assez grand nombre de silex de toutes tailles et de toutes teintes, en rognons plus ou moins grossiers ou en éclats sans retouches, quelques-uns même avaient été déjà utilisés par les néolithiques.

Ces silex que l'on trouve dans toutes les officines gallo-romaines devaient servir à la confection de la *fritte* pour l'engobe.

VASES UTILISÉS POUR LES USAGES DOMESTIQUES. — Mélangés avec les déchets et accessoires de fabrication nous avons trouvé les débris de certains vases, tous incomplets, qui n'ont pas été faits dans cet atelier mais qui servaient sans doute journellement aux potiers.

Ce sont : de grands fragments d'un dolium en terre brune, à paroi épaisse de plusieurs centimètres portant un graffiti tracé après cuisson mais très endommagé et illisible ; des tessons de vases en terre grise à panse globuleuse et à col rétréci, d'autres de terre dite gauloise brune et peu cuite à grains calcaires noyés dans l'argile, de gobelets fouettés (n° 55 de Dragendorff) en terre rouge engobée de noir, de cruches en pâte rose enduite de lait de chaux pour conserver la fraîcheur aux liquides ; d'autres cruches en terre blanche très fine et plusieurs assiettes et vaisseaux de diverses formes en grès bleu craquelé.

V. Les Potiers

Le potier gallo-romain était-il sédentaire ou nomade ?

Installé seul « à son compte » dans sa propre officine restait-il à demeure au même endroit, voyageait-il dans un cercle très

restreint ou bien plutôt faisait-il son « tour de Gaule » s'arrêtant dans un atelier déjà créé, en fondant peut-être lui-même un nouveau suivant l'emplacement des gisements d'argile ? La question a été très controversée : certains nient absolument le *nomadisme* des potiers, d'autres en font une règle générale.

Nous croyons d'après nos observations personnelles qu'une opinion moyenne est préférable. Sans doute beaucoup de potiers n'ont travaillé qu'en un seul établissement mais il en est sûrement d'autres qui ont laissé les traces de leur passage en plusieurs stations même très distantes. Quand nous trouvons en différents ateliers les estampilles d'ouvriers à noms très répandus comme *Primus, Secundus, Tertius, Severus, Caius, Crispus*, nous ne pouvons affirmer qu'elles sont des mêmes auteurs, mais lorsque nous rencontrons en diverses officines sur pièces de rebut des marques souvent très abondantes de mêmes potiers à noms typiques comme *Durotix, Carrotalus, Menco, Boudillus*, surtout quand ces marques rapprochées et comparées nous les font voir empreintes avec un seau absolument identique donnant les mêmes formes de lettres et souvent les mêmes fautes d'impression et accidents de gravure, il est de toute évidence que c'est bien le même artisan qui a séjourné en ces divers lieux. Comme exemple nous citerons *Viducus* dont les très nombreuses estampilles toujours sur vases de rebut rejetés aux tas de déchets se trouvent au Pont des Rèmes, à Lavoye, à Heiligenberg ⁽¹⁾ et à Rheinabern ⁽²⁾. Il est bien certain que ce *Viducus* a voyagé de l'un à l'autre de ces ateliers.

Le Dr R. Forrer ⁽³⁾ a déjà publié à ce sujet un tracé d'étapes montrant par zones successives la progression vers le Nord-Est des potiers dépositaires des traditions et des procédés d'Arezzo. Venus par Marseille ils auraient fondé d'abord la Graufesenque (*zone rutène*) puis Lezoux (*zone arvenne*) ; par Lyon et la vallée de la Saône les uns auraient gagné Paris, d'autres Lavoye et les officines d'Argonne, Nancy-La Madeleine et Luxeuil (*zone belge*) ; d'autres encore Bregenz et la *zone helvético-triboque et trévière*, puis enfin certains membres de ces groupes seraient arrivés dans la *zone germanico-rhétique*, à Rheinabern et Westerndorf.

Bien entendu ces étapes n'ont pas été faites par bonds absolu-

(1) Heiligenberg, près Molsheim (Alsace).

(2) Rheinabern, près Spire (Palatinat bavarois).

(3) Forrer. *Op. cit.* p. 225-226 et carte.

ment réguliers et toujours dans un même sens. Par suite sans doute de la décadence d'une figline ou pour tout autre motif des ouvriers habiles la quittaient individuellement ou par « essais » pour aller plus loin, peut-être à la suite de légions, s'établir chefs d'ateliers ; bientôt, suivant leurs besoins, ils appelaient à eux d'anciens compagnons ; s'ils étaient d'origine romaine ils pouvaient même initier à leurs travaux des indigènes de race gauloise ou germaine et préparaient ainsi la fusion pacifique entre leurs peuples. Mais un établissement du Sud ne disparaissait pas nécessairement parce qu'un autre était créé plus au Nord ou plus à l'Est : la nouvelle figline pouvait être déjà en pleine activité alors que l'ancienne fonctionnait encore. Plus tard même le patron délaissé pouvait à son tour pour rendre une vitalité nouvelle à son industrie déclinante aller s'installer auprès de ses anciens ouvriers ou même les devancer.

Grâce à de nouvelles découvertes et à de multiples observations, à l'aide aussi d'une chronologie qui s'établit assez lentement mais très méthodiquement il sera possible dans un avenir assez prochain de contrôler avec certitude les déplacements de nombreux potiers et par suite de connaître les origines et la filiation des figlines. Les estampilles mais surtout les poinçons décoratifs et même la forme des vases seront d'un précieux secours pour ces recherches.

Au Pont des Rêmes toutes nos estampilles étaient empreintes sur fonds de tasses, d'assiettes et de plats de la série conique. Une assez grande quantité d'empreintes sur pièces *mécuites* ou peu cuites corrodées par leur long séjour dans le sol était absolument illisible ; sur les vases du *mouton* elles étaient au contraire parfaitement conservées et d'une lecture certaine.

Nous en possédons 327 échantillons de 35 variétés appartenant à 25 potiers bien déterminés et à 4 douteux. Certaines présentent des lettres archaïques A, M = A — Γ = F — II = E — Λ = L.

Nous ne voulons attacher aucune importance au point de vue de la chronologie à ces formes qui ont persisté pendant longtemps et même jusque vers la fin du IV^e siècle comme nous le montre l'alphabet tracé sur grand plat de la seconde époque céramique trouvé à Lavoye par le D^r Meunier dans un gisement bien daté (1).

Presque tous nos noms sont au nominatif seul ou suivi de

(1) Cf. D^r Meunier. — *L'établissement céramique... op. cit.* p. 141.

F, FE, FEC et même FIICIT ; aucun n'était au génitif avec l'enclitique OFF (*officinà*) ou M (*manu*).

M. Déchelette ne s'étant occupé dans ses « Vases ornés » que des signatures sur vases décorés nous avons dû pour l'étude de nos estampilles nous référer aux ouvrages de Schuermans (1), de Forrer, du D^r Meunier et d'Habert (2) mais surtout à l'*Instrumentum domesticum* du Tome XIII (*vascula gallica*) du Corpus Inscriptionum Latinarum (dernière édition-1901) que son savant rédacteur le Professeur O. Bohn de Steglitz-Berlin a mis très aimablement à notre disposition. Le Corpus reproduit les diverses variantes d'estampilles de chaque potier et indique l'endroit de leur trouvaille, la collection où elles sont conservées et la publication où elles ont été décrites. Malheureusement toutes ces reproductions sont faites en mêmes capitales romaines et ne donnent pas l'image exacte de chaque empreinte. Il faudrait que toutes les variétés d'estampilles fussent toujours en fac-similé comme dans les ouvrages d'Habert et de M. Déchelette. Les recherches seraient de beaucoup facilitées et les résultats tout à fait certains. Il ne faudrait pas croire cependant que des estampilles de facture dissemblable mais de même nom ne soient pas sorties de l'atelier du même potier : à Lavoye, par exemple, le D^r Meunier a recueilli en notre présence un sceau oblong du potier Giamilus dont chacune des deux extrémités très usagées porte son nom en creux en caractères absolument différents.

La notice individuelle que nous allons consacrer à chacun de nos potiers présentera :

1^o un numéro d'ordre se rapportant au fac-similé de l'estampille reproduit Planche VII ;

2^o la reproduction en capitales romaines de l'estampille et le nombre total d'exemplaires de ce type trouvés au Pont-des-Rêmes ;

3^o le nom du potier (*italique entre parenthèses*) et son numéro d'inscription au Corpus ; le n^o d'ordre de l'ouvrage et de l'Atlas d'Habert ;

4^o s'il y a lieu, le nom suivi d'un astérisque de l'endroit ou des endroits où cet ouvrier a aussi travaillé ;

(1) Schuermans. — *Sigles figulins*. Bruxelles 1867.

(2) Th. Habert. — *La poterie antique parlante*. Paris, Reinwald, 1893.

5° les noms des autres endroits où ses estampilles ont été recueillies ;

6° observations particulières.

1 — ANISATVS — 64 ex. — (*Anisatus*. Corpus, 10010 — 130 Habert 63) — Heiligenberg* — REIMS, Le Châtelet, Bavai, Juslenville, Tongres, Trèves, Dalheim, Ems, Vechten, Voorburg, Limes, Rhin inférieur.

2 — ANISINV — 1 ex. — Mêmes estampilles d'Anisatus accidentellement superposées inversement.

3 — APRILISF — 1 ex. — (*Aprilis*. Corp. 10010 — 149) — REIMS, Aix-la-Chapelle, Cologne, Tongres.

4 — BORIVSFE — 6 ex. — (*Borius*. Corp. 10010 — 344 ; Habert, 193) — Lavoye*, La Madeleine* — REIMS, Langres, Vertault, Voorburg, Nimègue, Trèves, Limes, Rhin inférieur.

5 — CARROTALVS — 17 ex. — (*Carrotalus*. Corp. 10010 — 463 ; Habert, 270) — REIMS, Le Châtelet, Rottweil.

6 — CENSORINVS — 41 ex. }

7 — CENSORINVS — 2 ex. } (*Censorinus*. Corp. 10010 — 537) — Lezoux*, Heiligenberg* Rheinzabern* — REIMS, Flavion, Juslenville, Tanville, Trèves, Vechten, Voorburg, Friedberg, Dalheim, Saalburg, Rottweil, Neuwied, Heddernheim.

8 — COSSILLVS — 4 ex. }

9 — GOSSIKVVSF — 9 ex. } (*Cossillus*. Corp. 10010 — 653 ; Habert 390) — Rheinzabern* — REIMS, Juslenville, Dalheim, Friedberg, Saalburg, Gross-Krotzenburg, Heddernheim, Limes, Rhin inférieur.

10 — CRACISAF — 9 ex. — (*Cracisa*. Corp. 10010 — 688 ; Habert 402) — REIMS, Flavion, Tongres, Dalheim, Limes.

11 — CRA III NAF — 2 ex. — (*Cracuna*. Corp. 10010 — 689 ; Habert 611) — REIMS, Bavai, Londres, Mayence, Dormagen, Saalburg, Heddernheim, Limes.

12 — DISETOFE — 8 ex. — (*Diselus*. Corp. 10010 — 784, Habert 483) — Lavoye* — REIMS, Le Châtelet, Bavai, Tongres, Mayence, Vechten, Nimègue, Asberg, Andernach, Friedberg, Saalburg, Heddernheim, Rükkingen.

- | | |
|-----------------|----------------|
| 1 ANISATVS | 19 PVPV2P |
| 2 ANISINV | 20 SATTOTICIT |
| 3 APRILISF | 21 VVVVVV |
| 4 BORIVSFE | 22 SECVNDINVSF |
| 5 CARROTALVS | 23 SECVNDVS |
| 6 CENSORINVS | 24 SISSERSVSF |
| 7 CENSORINVS | 25 SVCIIIS |
| 8 COSSILLVS | 26 TARRA |
| 9 GOSSIKVVSF | 27 TARRAF |
| 10 CRACISAF | 28 TVLLVSFE |
| 11 GRA III NAF | 29 VITALIS |
| 12 DISETOFE | 30 VIDVCVSFE |
| 13 CRACISAF | 31 VIDVCIV2 |
| 14 MARCELLVSFEC | 32 VVVVV |
| 15 MINCEVS | 33 VVVVV |
| 16 MINVSVS | 34 SIVVSFE |
| 17 PVPVS | 35 SIVVS |
| 18 PVPV2F | |



FAC-SIMILÉS DES ESTAMPILLES ET MARQUES DU PONT DES RÈMES

13 — SVLIIHIAO — 3 ex. — (*Gabrillus, retrograde*. Corp. 10010 — 932) — REIMS, Juslenville, Nimègue, Voorburg.

14 — MARCELLVS FEC — 8 ex. — (*Marcellus*. Corp. 10010 — 1266 ; Habert 807) — Lavoye*, Ittenweiler*, Rheinzabern* — REIMS, Le Châtelet, Langres, Poitiers, Vichy, Paris, Normandie, Douai, Séron, Cologne, Mayence, Nimègue, Vechten, Heddernheim, Rottweil, Butzbach, Limes, Rhin inférieur.

15 — MINCIVS — 8 ex. — (*Mincius*. Corp. 10010 — 1361 ; Habert 894) — REIMS.

16 — MINVSVS — 2 ex. — (*Minusus*. Corp. 10010 — 1363 ; Habert 903) — REIMS, Rouen, Tongres, Trèves, Rückingen, Andernach, Bonn, Vechten, Limes, Rhin inférieur.

17 — PVPVS — 2 ex. }
18 — PVPVSF — 1 ex. }
19 — PVPVSP — 3 ex. } (*Pupus*. Corp. 10010 — 1592) — Lavoye*, Rheinzabern*, Limes.

20 — SVNQVQ — 3 ex. — (*Pugnus, retrograde*. Corp. 10010 — 1591 ; Habert 1156 - 1160) — REIMS, Namur, Mayence, Nimègue, Rottweil, Langres, Poitiers.

21 — SATTOFICIT — 2 ex. — (*Satto*. Corp. 10010 — 1734 ; Habert 1240) — La Graufesenque*, Rheinzabern* — REIMS, Rouen, Lyon, Amiens, Douai, Trèves, Mayence, Dalheim, Vechten, Heddernheim.

22 — SECVNDINVS F — 1 ex. — (*Secundinus*. Corp. 10010 — 1763 ; Habert 1267) — Lavoye*, Lezoux*, Rheinzabern*, Heiligenberg* — REIMS, Lyon, Paris, Rouen, Bavai, Tongres, Mayence, Vechten, Osterbuchen, Rottweil, Heddernheim, Saalburg, Limes, Rhin inférieur.

23 — SECVNDVS — 4 ex. — (*Secundus*. Corp. 10010 — 1764 ; Habert 1271) — Les Allieux*, La Graufesenque*, Lezoux* — REIMS, Soissons, Amiens, Bavai, Poitiers, Vichy, Besançon, Mandeure, Dijon, Vertault, Langres, Grand, Flavion, Tongres, Metz, Trèves, Mayence, Bâle-Augst, Cologne, Xanten, Nimègue, Vechten, Limes, Rhin inférieur.

24 — SISSERVS F — 58 ex. — (*Sisserus*. Corp. 10010 — 1822 ; Habert 1333) — Avocourt*, Les Allieux* — REIMS, Vervins, Flavion, Vieux-Virton.

25 — SVCCIISA — 1 ex. — (*Succesa*, inédit au Corpus) Heiligenberg* (Forrer 1911), Rheinzabern* (l'ASSECANVS n° 8484 du Katal. IV de W. Ludowici est en réalité un Succesa lu renversé) — Strasbourg, Saalburg.

26 — TARRA — 1 ex. }
27 — TARRAF — 13 ex. } (*Tarra*. Corp. 10010 — 1879 ; Habert 1361) — Rheinzabern* — REIMS, Vechten, Voorburg, Nieder Bieber.

28 — TVLLVS FE — 5 ex. — (*Tullus*. Corp. 10010 — 1945 ; Habert 1402) — REIMS, Villa d'Ancy, Vertault, Metz, Dalheim, Tongres, Vechten.

29 — VITALIS — 2 ex. — (*Vitalis* Corp. 10010 — 2062 ; Habert 1475) — Lavoye*, Toulon-s-Allier*, Rheinzabern*, La Graufesenque* — REIMS, Soissons, Amiens, Bavai, Boulogne, Bar-le-Duc, le Châtelet, Paris, Lyon, Vichy, Besançon, Luxeuil, Langres, Vertault, Auxerre, Flavion, Arlon, Vieux-Virton, Tongres, Trèves, Mayence, Nimègue, Worms, Spire, Vechten, Xanten, Cologne, Bonn, Rottweil, Heddernheim, Strasbourg, Limes, Rhin inférieur.

30 — VIDVCVS · FE — 40 ex. — (*Viducus*. Corp. 10010 — 2040 ; Habert 1446) — Lavoye*, Toulon-s-Allier*, Heiligenberg*, Rheinzabern* — REIMS, Soissons, Amiens, Langres, Vertault, Lyon, Namur, Tongres, Nimègue, Vechten, Bonn, Cologne, Worms, Rottweil, Osterbuchen, Heddernheim, Limes, Rhin inférieur.

31 — VIDVICIKVS — 1 ex. — (*Viducillus*, marque nouvelle d'après le Dr Bohn (1913), sans doute fils de Viducus.

32 — — 1 ex. — Estampille fantaisiste, illisible.

33 — LLVS — 2 ex. — Marque incomplète — Tullus ?

34 — SSIMV · S FE — 1 ex. — Marque incomplète probablement de (*Massimus ou Maximus*. Corp. 10010 — 1319 ; Habert 885-886) — Langres, Vertault.

35 — SSIIRI — 1 ex. — Marque incomplète de SSSIIRI ? (Habert 1332).

Sur fonds de tasses, d'assiettes et de plats des séries hémisphériques simples et élégantes nous n'avons jamais rencontré ici d'estampilles-signatures, mais une simple *marque*, sorte de rosette dont nous possédons plusieurs centaines d'échantillons tous du même type mais en deux grandeurs (Planche VII). Sur deux fonds seulement nous avons relevé une rosette d'une autre variété et une empreinte d'un poinçon-matrice pour moules : amphore. Certains auteurs pensent que ces rosettes étaient des cachets d'apprentis ou d'ouvriers débutants n'ayant pas encore le droit de signer leurs œuvres. Peut-être quelquefois, mais ici le peu de variété de ces marques par rapport à leur grand nombre nous ferait croire plutôt qu'elles ont été apposées seulement pour orner, pour égayer le fond des tasses et des assiettes.

La trouvaille à Rheinzabern ⁽¹⁾ d'un sceau double de potier portant en creux à une extrémité le nom de SATVRIO et à l'autre une de ces rosettes incuse tendrait à confirmer notre hypothèse.

VI. Les Potiers Décorateurs.

Avant d'aborder l'étude de nos vases moulés, il nous semble utile de donner un léger aperçu des diverses sortes de décoration aux différentes époques de la fabrication des poteries rouge-lustré en Gaule.

Le vase du *type 29* de Dragendorff, bol caréné à lèvre guillochée, si abondant à la Graufesenque (début du 1^{er} siècle de notre ère), commence à être concurrencé vers l'an 70 par le *type 37*, bol hémisphérique. C'est dans les ateliers arvernes, à Lezoux surtout dont l'industrie prendra bientôt une si grande extension aux dépens du groupe rutène, que le vase 37 va l'emporter sur les autres modèles. De là, vers la fin de la première moitié du 1^{er} siècle, après diverses modifications dans l'arrangement de son décor, il passe dans les officines de la Gaule Belgique en compagnie du *type 30*, bol cylindrique, qui beaucoup moins en faveur n'a pas encore été trouvé au Pont des Rêmes.

Pendant le 1^{er} siècle la décoration moulée, à part quelques essais plus ou moins malhabiles, conserve en général le cachet d'élégance et de fini que lui ont légué les potiers arrétins.

Au 1^{er} siècle apparaît un commencement de décadence : la

(1) Ludowici. — *Katalog III*, p. 84.

manière de faire se relâche peu à peu, les poinçons tendent à devenir plus grossiers, le style plus barbare, l'exécution souvent assez maladroite; la disposition des motifs quelquefois faite trop pauvrement est parfois aussi trop confuse : les motifs en sont jetés au hasard dans un but trop visible de remplissage; les oves de la frise supérieure s'agrandissent démesurément; la fine ligne zigzagüe qui les séparait du reste de la composition a disparu. La qualité de la pâte, la teinte et la glaçure de l'engobe se modifient également : le beau vernis *cire à cacheter*, alors véritable émail, de la Graufesenque et de Lezoux a déjà perdu de son bel aspect dès sa venue dans les Belges et dans tout le cours du 1^{er} siècle; son rouge est moins chaud, sa glaçure plus tendre; la terre à grain moins serré et à cassure moins nette est aussi moins nerveuse, aussi les parois des bols deviennent plus épaisses.

A ce moment fleurissent pourtant avec les vases à *reliefs d'applique* en vogue depuis longtemps, les poteries rouges *incisées* (à la gouge) et *barbotinées* (à la pipette) dont le façonnage dénote une grande habileté et un réel bon goût.

Nous avons déjà cité plus haut les *bols guillochés*.

Vers la fin du 1^{er} siècle une véritable révolution s'opère dans la céramique gallo-romaine : une seconde période apparaît, sûrement séparée de la première par un hiatus plus ou moins étendu, elle va durer jusqu'à la fin du 4^{ème} siècle au moins. La plupart des séries et des types lisses ou ornés que nous avons connus jusque là disparaissent et sont remplacés par d'autres absolument nouveaux.

Les bols hémisphériques moulés à pied surajouté sont abandonnés définitivement et remplacés par les anciens bols guillochés à pied évidé devenus les *bols moletés* à panse plus carénée; les poinçons ont fait leur temps, des *molettes* souvent à *casiers* et assez variées du reste suffisent aux potiers et leur simplifient la besogne au détriment pourtant de la diversité et de l'élégance du décor. Les estampilles nominales sont supprimées; en revanche des graffites se rencontrent sur le flanc des supports à champignon dont la forme est devenue plus massive.

L'engobe préparé certainement avec une terre colorante moins riche en oxyde de fer est maintenant très nettement rouge orangé avec tendance de plus en plus à passer au jaunâtre; plus de glaçure, mais un lustre sans éclat obtenu quelquefois par un simple polissage avant cuisson.

A Lavoye, Avocourt, aux Allieux surtout nous avons recueilli autour des fours utilisés à cette seconde époque de nombreux échantillons de cette nouvelle fabrication. Ce sont ces types de vases que l'on trouve dans les sépultures gallo-romaines à inhumation qui en général ont remplacé les incinérations⁽¹⁾. L'atelier du Pont des Rêmes, au moins dans la partie que nous connaissons, ne nous a fourni des vestiges que de la première époque. Nous y avons récolté surtout dans le *mouton* près d'un millier de tessons décorés, dont quelques-uns de grande taille en très bon état de conservation; beaucoup présentaient en diverses teintes de curieux reflets métalliques occasionnés par la suroxydation de l'engobe.

A part six fragments de vases et de moules de date plus récente dont la présence à la surface du remplissage nous semble purement accidentelle et nous fait croire à la présence à peu de distance d'officines moins anciennes la totalité des échantillons est certainement du même temps et d'un seul décorateur. Nous appelons *décorateur* celui, artiste ou simple ouvrier, qui a confectionné les poinçons et les moules : ceux ci établis il ne restait plus pour en tirer un vase orné qu'à exécuter une besogne purement manuelle à la portée de tout potier un peu exercé. Voici la liste des poinçons du Pont des Rêmes : tous sur bols 37 de différents numéros. (Voir planche VIII et IX.)

DIVINITÉS ET FIGURES HUMAINES

- 1 — Mars debout de face, grand format, casqué et cuirassé s'appuie de la main droite sur une lance, draperie sur l'épaule gauche.
- 2 — Mars nu debout de face, tient de la main droite une lance (exempl. incomplet).
- 3 — Mars debout de face, plus petit, nu, s'appuie de la main droite sur une lance, de la main gauche tient une draperie.
- 4 — Danseur nu, grand format, tourné à droite, en équilibre sur le pied droit, lance le gauche en avant.
- 5 — Cavalier combattant, tient une lance de la main droite, manteau flottant, cheval galopant à droite. Copie très exacte mais assez réduite du n° 158 de M. Déchelette.
- 6 — Danseuse nue, tournée à gauche, tenant de la main gauche au dessus de sa tête un tambourin, de la main droite abaissée laisse tomber sur ses pieds une draperie.

(1) Cimetièrre type de Sablonnières (F. Moreau) Musée de Saint-Germain. Cimetièrres d'Abbeville, Aisne (Pilloy) et de Belleray près Verdun (Liènard) Soi-disant cimetièrre mérovingien de Varennes (Meuse).



I. — DISPOSITIONS DÉCORATIVES DE TRIBUNUS AU PONT DES RÊMES (1/2 grandeur)

- 7 — Masque viril à longs cheveux bouclés.
- 8 — Masque viril barbu, cheveux courts.
- 9 — Même sujet légèrement modifié (*étranger*).
- 10 — Gladiateur, à droite, tenant sur le bras gauche un petit bouclier triangulaire, de la main droite un trident, *secutor*? (*étranger*).

ANIMAUX

- 1 — Lion bondissant, à droite.
- 2 — Même sujet, menaçant, à droite.
- 3 — Lion en marche, queue en volute, à gauche.
- 4 — Lion, petit, prêt à bondir, à gauche.
- 5 — Lion bondissant, à droite, 746 de M. Déchelette.
- 6 — Panthère bondissant, à droite (*étranger*).
- 7 — Sanglier courant, à gauche.
- 8 — Marcassin courant, à gauche.
- 9 — Renne courant, à gauche, 873 de Déchelette.
- 10 — Biche courant, à gauche, col très élevé.
- 11 — Même sujet, plus petit.
- 12 — Cervidé courant, à gauche, regarde en arrière.
- 13 — Bouc bondissant, à gauche, tête baissée.
- 14 — Taureau courant, à gauche, tête levée, queue dressée, les reins ceints d'une bandelette (*étranger*).
- 15 — Chien courant, à gauche, côtes très apparentes.
- 16 — Même sujet, plus petit.
- 17 — Chien courant, à droite, les poils de l'animal sont figurés.
- 18 — Chien mâtin courant, à gauche, copie très peu modifiée et réduite du 928 de M. Déchelette.
- 19 — Chien courant, à droite, n° 911 de Déchelette (lévrier) mais plus petit.
- 20 — Chien courant, à gauche, petit format, à côtes très apparentes (*étranger*).
- 21 — Lapin au repos, à droite.
- 22 — Lièvre courant, à gauche.
- 23 — Oiseau marchant, à gauche, plumes apparentes.
- 24 — Oiseau à queue bifide, à gauche (*étranger*).
- 25 — Paon, à gauche (*étranger*).

PLANTES

- 1 — Cep de vigne portant 3 feuilles et 2 grappes.
- 2 — Grappe de raisin, forme allongée.
- 3 — Même sujet, plus petite, forme différente.
- 4 — Feuille de vigne, petite.
- 5 — Feuille de maronnier, grand format.
- 6 — Même sujet, plus petite (*étranger*).
- 7 — Feuille.
- 8 — Fleur de crucifère.
- 9 — Feuille ou palme.

- 10 — Feuille ou palme, queue à gauche.
- 11 — Même sujet, queue coudée à droite.
- 12 — Même sujet, queue à coude plus prononcé.
- 13 — Feuille de sagittaire, grand format (*étranger*).

ORNEMENTS, OBJETS DIVERS.

- 1 — Arcature unie (*étranger*).
- 1a — La même, petit format, (*étranger*).
- 2 — Arcature double ornementée, petite.
- 3 — Même sujet, ornementée, moyenne.
- 4 — Même sujet, ornementée, petite.
- 5 — Arcature double à pointillé intercalé.
- 6 — Grand cercle uni.
- 7 — Grands cercles concentriques doubles.
- 8 — Grands » » » triples.
- 9 — Petit cercle.
- 10 — Cercles concentriques triples, petits.
- 11 — » » » doubles, petits.
- 12 — » » » doubles avec décoration intercalée.
- 13 — » » » » » » intercalée différée.
rente.
- 14 — Grand croissant.
- 15 — Petit croissant.
- 16 — Rosette étoilée.
- 17 — » » plus petite.
- 18 — » » très petite.
- 19 — Rosette entourée de globules.
- 20 — Rosette étoilée différente.
- 21 — Volute.
- 22 — » petite.
- 23 — Fleuron trilobé strié rappelant la fleur de lis héraldique.
- 24 — » » » » » » » plus petit.
- 25 — » » » » » » » évidé.
- 26 — Fleuron bilobé.
- 27 — Colonnnette avec base et chapiteau.
- 28 — Même sujet différent.
- 29 — » » »
- 30 — » » »
- 31 — » » »
- 32 — Palmette allongée.
- 33 — Bande striée pour séparation de motif (*étranger*).
- 34 — Sexfeuille, grand format.
- 35 — Feuille d'acanthé stylisée bilobée.
- 36 — Ornement cruciforme.
- 37 — Sablier (*étranger*).
- 38 — Temple tétrastyle.
- 39 — Chaise curule.
- 40 — Amphore à panse ornée de godrons.
- 41 — Petit vase pansu, (cratère?).

Soit en tout 90 poinçons, plus 7 types différents d'oves dont 2 étrangers.

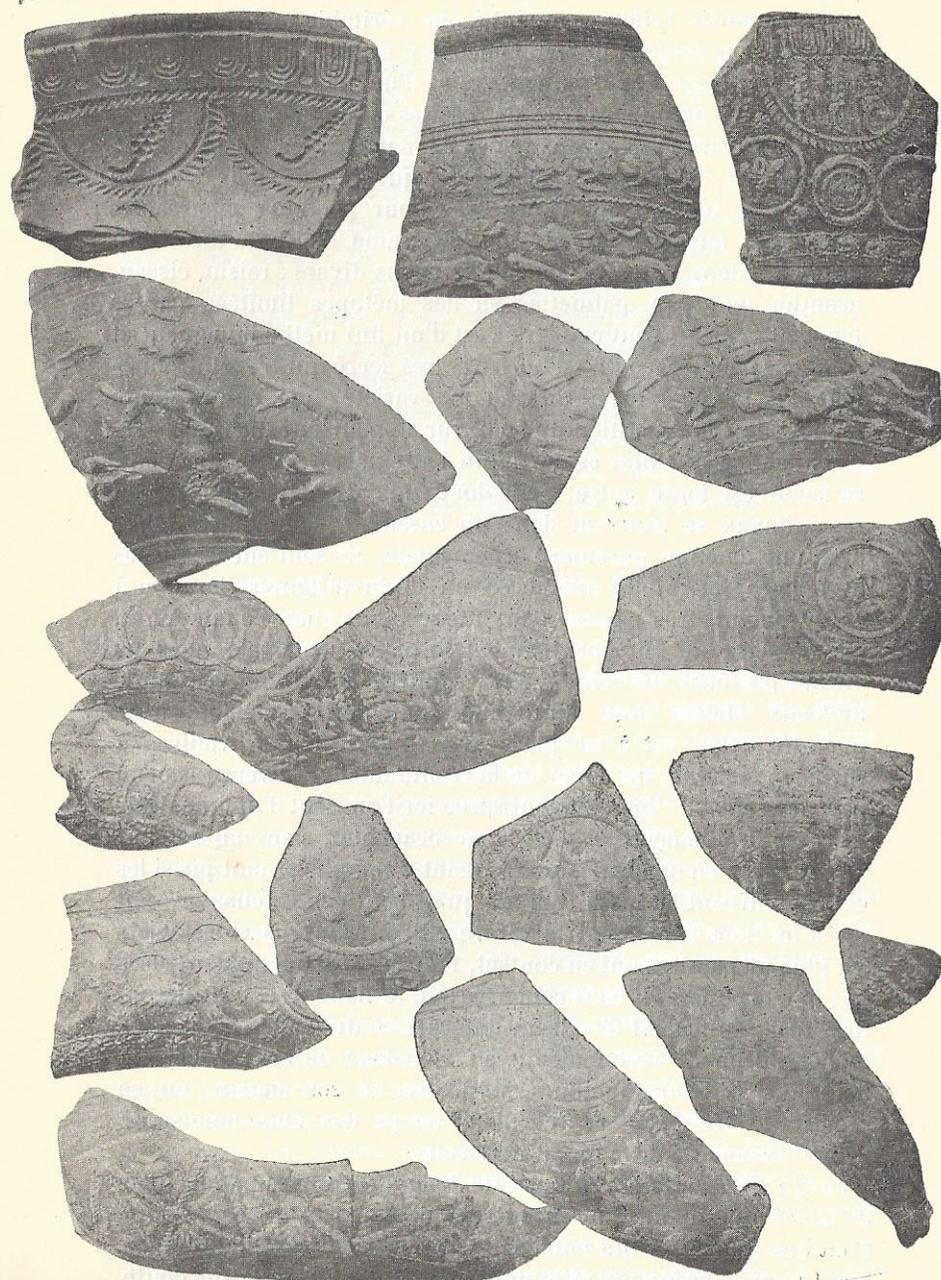
Certains ensembles décoratifs composés avec ces mêmes poinçons existaient à Avocourt (Four B), quelques-uns aussi aux Allieux mais c'est surtout à Lavoye qu'on les trouve très abondants. Ils y ont été établis de même façon, en un même style, qu'au Pont-des-Rêmes par un décorateur qui signait ses moules du nom de *Tribunus*. Exception faite des quelques fragments trouvés à la partie supérieure du remplissage de la tranchée et cités ci-dessus (poinçons dits étrangers de notre nomenclature), en rapprochant les vases ornés de l'auteur toujours anonyme du Pont-des-Rêmes de ceux de *Tribunus* trouvés à Lavoye, il est impossible de ne pas reconnaître de suite qu'ils sont de la même main, créés par la même inspiration artistique. Aussi nous pouvons affirmer que l'unique décorateur des bols recueillis autour de notre four A est bien le potier *Tribunus*.

Il aurait été très utile de joindre à cette étude la reproduction de tous les fragments portant ses poinçons. Nous ne pouvons le faire et nous nous contenterons de décrire quelques-unes de ses dispositions décoratives. Comme tous les autres il imprime sur le bord supérieur de chaque moule une frise constituée habituellement par un rang d'oves formé tantôt par l'application du poinçon-matrice juxtaposé tantôt par un tour de roulette développant le même dessin. Souvent il se plaît à substituer à cette trop commune bordure d'oves la répétition d'un autre sujet : feuille, feuille ou palmette à queue coudée, fleuron trilobé strié, fleuron évidé, feuille d'acanthé, volute, chaise curule, rosette. Il place aussi presque toujours sur la partie inférieure de ses vases, autour du pied, une autre frise faite d'une suite continue de rosettes ou de fleurons trilobés enclos en deux lignes concentriques, ce qui donne un cachet tout particulier à ses travaux.

Il sépare ordinairement la frise supérieure des autres motifs par la fine ligne zigzagüe dont l'emploi a cessé généralement sur les bols du III^e siècle.

D'après l'ordonnance du décor qui a beaucoup d'analogie avec celle de *Janus* d'Heiligenberg ⁽¹⁾, nous pouvons dans l'ensemble de son œuvre distinguer deux manières nettement différentes : celle de *Tribunus* décorateur ornemaniste et celle de *Tribunus* animalier.

(1) Dr Forrer. — *Op. cit.* Taf. XXV — XXX.



II. — DISPOSITIONS DÉCORATIVES DE TRIBUNUS AU PONT DES RÊMES (1/2 grandeur)

Ornemaniste *Tribunus* atteint à une véritable maîtrise ; tirant un parti merveilleux de ses poinçons il exécute très simplement des décorations d'une délicatesse et d'un goût parfaits : entrecroisements de lignes ornés de rosettes ou de fleurons judicieusement répartis ; rinceaux élégants agrémentés de pampres ; arcatures et demi-cercles encadrant quelque gracieux sujet ou aboutés et tournés en divers sens pour produire d'agréables entrelacs ; anneaux croisés en une trame déliée ou inscrivant des médaillons figurés ; semé de poinçons divers : raisin, oiseau, acanthe, amphore, palmettes en des métopes limitées par sa ligne zigzagüée. Tout ce travail est d'un fini méthodiquement et soigneusement exécuté, d'un faire très serré qui n'exclut pourtant pas la légèreté, surtout d'une variété qui enlève toute monotonie à la répétition du sujet sur le pourtour du vase.

Animalier *Tribunus* est bien loin d'atteindre à cette perfection ; sa façon est toute autre. Sans doute quand ses personnages ou ses animaux se trouvent dans un ensemble comme *accessoires* avec une fonction purement ornementale, ils sont encore placés avec à propos ; mais quand, en un décor à *figures libres* ou à encadrements très espacés, dans une scène de chasse ou de genre, personnages ou animaux tiennent la place principale, nous ne voyons pas chez lui comme chez d'autres potiers de ces petits tableaux établis avec soin, avec méticulosité même, où le moindre détail est à sa place avec une intention voulue et sûrement redue, un souci de la réalité allant souvent jusqu'au parfait réalisme : bien au contraire, ici l'on sent l'unique désir de *caser* des poinçons et d'en *casier* beaucoup, peu importe où, peu importe en quelle position ; il faut « remplir », tant pis si les chiens tournent le dos à l'animal qu'ils sont censés chasser, tant pis si les lions bondissent le ventre en l'air, tant pis si les objets les plus disparates sont en contact, tant pis même si les danseuses ont la tête en bas ou sont couchées sur le flanc. C'est du désordre, mais nullement le « beau désordre » du poète. Si dans ce méli-mélo on ne reconnaissait au modelage de ses poinçons la main du *Tribunus* toujours si maître de son dessin, on se croirait arrivé déjà aux derniers temps des bols moulés, à l'amollissement » de la fin du III^e siècle.

Jusqu'ici les vases et moules de *Tribunus* trouvés en leur lieu de fabrication n'ont été rencontrés qu'à Lavoye, Avocourt et le Pont-des-Rêmes, ce qui nous fait croire qu'il a travaillé uniquement pour le groupe céramique argonnais. Il devait sans doute

résider plus particulièrement à Lavoye car on y lit sur plusieurs variétés d'estampilles de vases lisses son nom seul ou associé avec celui de *Memmius Justus* : IVSTI·Æ·TRIBVNI (*Justi et Tribuni*), MEM·E·TRIB (*Memmi et Tribuni*).

Souvent en d'autres officines et sur des vases plus récents nous retrouverons encore des poinçons de *Tribunus*, mais ce seront des copies que les modeleurs gallo-romains exécutaient avec une si grande habileté, et jamais elles ne seront disposées dans le même cadre, avec la même ordonnance que par lui. *Tribunus* disparu, son style si personnel disparaît avec lui ; d'autres décorateurs le remplaceront plus ou moins avantageusement. En tous cas chacun possédera cette originalité propre qui permet à tout œil un peu exercé de distinguer facilement les œuvres de l'un ou de l'autre et par suite nous aide, même sans le secours des estampilles, à étudier la diffusion de leurs poteries.

VII. Diffusion des Produits de l'Atelier.

Chaque potier s'occupait-il lui-même aux environs de son officine de l'écoulement de ses propres produits, en avait-il le temps et les moyens ? Nous ne le croyons pas : la consommation locale n'était pas suffisante pour lui assurer le débit régulier d'une marchandise fragile à la vérité mais fabriquée en aussi grande abondance. Il est à supposer plutôt que tous les ouvriers d'un atelier et même de plusieurs ateliers voisins faisaient partie, peut-être sous la protection d'un puissant patron, d'un *établissement*, sorte de coopérative de production, de syndicat industriel ayant des représentants chargés de la vente et négociant indifféremment les vases de tous les associés qui se partageaient ensuite les bénéfices au prorata de leurs fournitures.

Des revendeurs ambulants, tels nos modernes marchands de faïence, venaient aussi soit aux ateliers même soit en certains entrepôts placés en une situation géographique avantageuse s'approvisionner pour satisfaire aux demandes d'une clientèle régionale. Un réseau de voies de communication terrestres et fluviales parfaitement organisé à cette époque permettait aux négociants de transporter leur pacotille dans des conditions assez favorables de sécurité et même de rapidité.

Les trouvailles de vases lisses avec estampilles et de vases moulés recueillis dans les villas, cités, castella et cimetières

gallo-romains, nous font chaque fois mieux connaître la répartition de la clientèle de nos officines. (*Rapprocher tous les noms de lieux cités ci-après de la notice individuelle de chaque potier.*)

La plupart des types du Pont des Rêmes se rencontrent souvent associés à ceux de Lavoye, d'Avocourt et des Allieux : tous ces ateliers d'un même établissement sans doute étaient situés en places intentionnellement choisies pour un trafic facile de leurs produits.

Le four du Pont des Rêmes n'était qu'à 3 kilomètres de la voie consulaire de Reims à Verdun et Metz qui lui donnait communication parfaite d'un côté avec Reims et le Nord des Belges, de l'autre avec Verdun et le cours de la Meuse, puis par Metz, Trèves et Mayence avec le Rhin et la Germanie.

Par cette même route ou encore par le diverticule de Florent à Lochères, il était aussi très aisé de gagner la voie transversale de Dun au camp de Fains et de là le Châtelet puis la région séquanais.

C'est à Reims et c'est tout naturel que nous rencontrons le plus grand nombre d'exemplaires de vases sortis de notre officine. Nous y trouvons d'après l'ouvrage d'Habert mis très gracieusement à notre disposition par M. H. Jadart, toutes estampilles absolument identiques à celles dont nous avons donné les fac-similés.

Nous en avons encore un certain nombre avec quelques vases décorés par Tribunus à Soissons (*Noviodunum*) et Amiens (*Samarobriva*), voie de Reims à Amiens, puis à Vervins (*Verbinum*), Bavai (*Bagacum*) et environs, voie de Reims à Bavai.

Vers le Sud nous en voyons surtout au Châtelet, à Langres, Vertault, Dijon et Besançon, voie du Châtelet à Châtillon-sur-Seine.

Pour les produits emmenés par voie fluviale nous avons comme lieux de trouvailles sur et non loin de la Meuse dans la région de Liège : Virton, Flavion et Juslenville, puis Tongres (*Aduatuca*).

Tous les vases transportés à Verdun n'y étaient pas embarqués, certains allaient plus loin par terre jusqu'à Metz (*Divodurum*), Trèves (*Augusta Trevirorum*) et Mayence (*Moguntiacum*) où ils atteignaient le Rhin qu'ils descendaient. Nous trouvons leurs traces sur tout son cours inférieur dans les Provinces Rhénanes à Coblenz (*Confluentes*), Ems (*Fontes calidi Mattiaci*), Bonn

(*Bonna*), Cologne (*Colonia Agrippina*), Xanten (*Vetera castra*) et en Hollande à Nimègue (*Noviomagus*), Utrecht (*Trajectus ad Rhenum*), mais surtout à Vechten et à Voorburg (*Forum Hadriani*). A Vechten, l'ancienne *Fictio*, sur la voie de Noviomagus à Lugdunum Batavorum (Leyde), devait exister un de ces entrepôts dont nous avons parlé plus haut. On y a récolté en 1868⁽¹⁾ outre diverses antiquités romaines une quantité considérable de vases et de fragments de poterie estampillés non seulement du groupe argonnais mais de toute la Gaule. De là probablement s'en faisait l'expédition pour la Grande-Bretagne car certaines marques de nos potiers ont été signalées à Londres (*Londinium*).

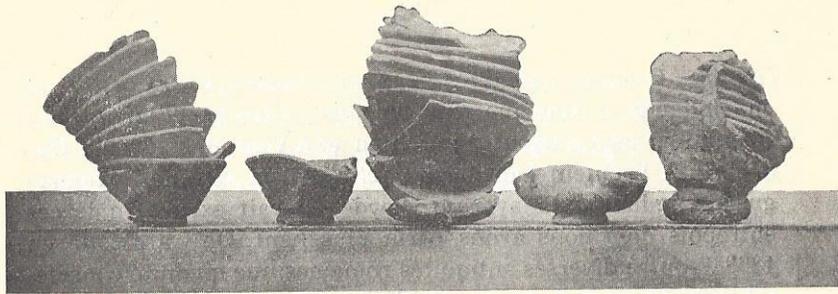
Par le Rhin et ses affluents nos vases pénétraient assez loin dans la Germanie : nos estampilles sont signalées encore à Andernach et Neuwied (Prusse Rhénane), à Friedberg (Hesse supérieure), à Heddernheim, près de Francfort-sur-le-Mein, à Rottweil (Wurtemberg) et dans divers castella du Limes.

Certains nous objecteront que ces noms appartiennent à nos potiers ayant travaillé ailleurs qu'au Pont des Rêmes ou à des homonymes. Peut-être en certains cas. Il est à remarquer cependant qu'après avoir reçu communication des moulages de nos estampilles et les avoir étudiées, le Professeur Fabricius, président de la Reichs-Limes-Kommission, nous a dit posséder quelques échantillons absolument identiques : Tarra n° 26, trouvé à Nieder-Bieber, Castellum n° 1; Pupus F n° 18, du castellum de Faimingen-sur-Danube, Cracisa F n° 10, du castellum de Stockstadt.

Quelques-unes de nos signatures ont été recueillies aussi à Paris et en Normandie mais comme elles sont peu nombreuses nous n'osons en faire état.

Quoiqu'il en soit la zone de répartition des poteries du Pont des Rêmes était déjà très étendue et notre petite officine tenait une place tout à fait honorable dans la diffusion des produits de l'industrie céramique argonnaise.

(1) Déchelette *op. cit.* I, p. 103.



VASES TIRÉS DU « MOUTON »

VIII. Essai de Chronologie et Conclusion

Avec les moyens dont dispose actuellement la science archéologique s'il ne nous est pas permis encore de fixer d'une façon absolue la date exacte de fondation et de destruction ou d'abandon d'un atelier, il est cependant possible d'arriver à circonscrire dans un temps relativement peu étendu sa phase d'activité.

Une chronologie céramique peut s'établir, surtout lorsqu'on peut affirmer indiscutablement la contemporanéité d'un certain nombre d'estampilles, par la trouvaille de ces mêmes estampilles en des gisements « à date certaine » : cimetières, stations ou castella dont on connaît par des monnaies ou par des documents lapidaires les limites extrêmes. Ainsi le cimetière de Flavion près Namur ayant cessé d'être utilisé vers la fin du principat de Commode (an 192) les potiers dont les noms figurent sur les vases de ses sépultures ont nécessairement travaillé auparavant.

Pareille remarque s'applique également aux décorateurs dont on possède les moules et les vases similaires manqués recueillis près des officines. Presque toutes les estampilles de nos potiers trouvées à Reims viennent du cimetière de la Maladrerie (fouilles 1886-1887) et devraient nous être d'un précieux secours pour cette étude. Mais où sont les procès-verbaux de ces fouilles ? ont-ils même existé ? Il est pénible de constater que presque toujours autrefois et malheureusement trop souvent encore maintenant ⁽¹⁾ beaucoup de soi-disant archéologues ne sont que de simples chercheurs uniquement désireux d'enrichir leur collection. La plupart du temps les objets complets sont seuls conservés ; les

(1) Fouilles actuelles dans un cimetière gallo-romain d'une ville de l'Aisne ou les vases brisés même complets, même à fonds estampillés sont toujours rejetés.

tessons pourtant si intéressants sont dédaignés et réenfouis dans un sol bouleversé sans profit et désormais gâché. Rien n'est observé en place, rien n'est noté ; c'est du véritable vandalisme. Il appartient aux Sociétés savantes, à la jeune et vaillante Société Archéologique Champenoise en particulier d'attirer l'attention de tous les fouilleurs sur l'importance des recherches bien conduites et surtout bien comprises. Il faut espérer que ce gaspillage et même ces destructions de documents du plus haut intérêt historique se feront de plus en plus rares.

Pour l'époque de fonctionnement du four A du Pont des Rèmes nous avons comme témoignage absolument probant la découverte de nombreuses estampilles de nos potiers au cimetière de Flavion. Donc notre atelier existait avant l'an 192 ; d'autre part d'après le style de *Tribunus* et nos observations dans les autres officines de la région nous pouvons affirmer que l'on n'y travaillait que peu avant 150 : Les renseignements que nous ont fournis le Professeur Fabricius et Mademoiselle D^r Folzer sur les recherches faites à Trèves et au Limes germanique concordent avec ces dates.

Une autre preuve est notre trouvaille en 1911 dans une habitation gallo-romaine du Pont Verdunois d'un grand fragment de vase de *Tribunus* absolument identique à un échantillon du Pont des Rèmes accompagné de bronzes d'Antonin, Marc-Aurèle, Faustine jeune et Commode, toutes monnaies frappées dans la période précédemment citée, c'est-à-dire dans la seconde moitié du II^e siècle.

D'où venaient nos potiers ? Où sont-ils allés ensuite ? Ils arrivaient très probablement, peut-être avec quelque arrêt intermédiaire, des zones rutène et arverne : de la Granfesenne nous trouvons *Satto*, *Secundinus* et *Vitalis* ; de Toulon-sur-Allier *Viducus* et *Vitalis* ; de Lezoux *Censorinus*, *Secundus* et *Secundinus*.

Notre officine était en relations très suivies avec les autres ateliers argonnais : avec Lavoye par *Borius*, *Disctus*, *Marcellus*, *Pupus*, *Secundinus*, *Vitalis*, *Viducus*, et *Tribunus* ; avec Avocourt par *Sisserus* et *Tribunus* encore ; avec les Allieux par *Secundus* et *Sisserus* aussi.

Nous ne pouvons actuellement préciser en quelle partie de l'Argonne a commencé la fabrication de la poterie : dans la vallée de la Biesme ou dans celle de l'Aire ? Nous le saurons peut-être un jour.

Poursuivant leurs migrations vers le Nord-Est où d'autres de Lavoye les avaient précédé ou devaient les suivre certains de nos ouvriers sont partis : *Borius* à la Madeleine (Nancy), *Anisatus*, *Censorinus*, *Secundinus*, *Succesa* et *Viducus* à Heiligenberg; *Marcellus* à Ittenweiler; puis encore *Censorinus*, *Cossillus*, *Marcellus*, *Pupus*, *Satto*, *Secundinus*, *Succesa*, *Tarra*, *Vitalis*, et *Viducus* à Rheinzabern (*Tabernae Rhenanæ*).

Notre *Secundinus* aurait peut-être appartenu à la puissante familia des fameux *Secundinii*, les riches industriels du pays rhénan, dont on peut encore admirer le superbe mausolée à Igel près de Trèves.

Si nous ne savons pas exactement en quel établissement avait travaillé en dernier lieu nos potiers avant d'arriver au Pont des Rêmes, nous pouvons du moins nous représenter très aisément la création de leur officine.

Le matériel nécessaire à l'industrie fictile était facilement transportable car peu compliqué : quelques ébauchoirs et gabarits, lissoirs et crapaudines de tournettes peut-être; outils pour les terrassements, la charpente et la maçonnerie et quelques ustensiles ménagers. Tout le reste se trouvait sur les lieux d'installation: l'argile, l'eau et le sable était là dans le sol; la gaize des collines allait fournir ses blocs pour le gros œuvre du four, l'argile quaternaire des plateaux la terre réfractaire pour les mortiers; pour le chauffage et les constructions la forêt était toute proche; pour le logement on pouvait comme nos modernes bûcherons, se contenter d'abord de simples huttes de terre ou bientôt d'habitations légères en bois et pisé semblables sans doute à celles que l'on voit encore aujourd'hui dans la Vallée : pour les couvrir il serait possible de fabriquer plus tard des tuiles lourdes et massives mais solides.

Un tour était vite monté; la première fournée pouvait être réservée aux supports rapidement façonnés puis aux vases lisses. Le décorateur modelait alors ses poinçons, s'il ne les avait apportés avec lui, puis composait ses moules.

L'atelier était fondé définitivement et devait s'agrandir tout aussi facilement suivant les besoins et les demandes de la clientèle. Le four pouvait être entretenu longtemps à peu de frais en état de bon fonctionnement.

Un jour malheureusement les cuiseurs poussaient trop activement leur feu : le *mouton* se produisait; *Censorinus*, *Viducus*,

Sisserus, *Anisatus*, *Tullus* et le décorateur étaient victimes d'une véritable catastrophe. Sous la poussée des flammes les tuyaux de chaleur se disjoignaient et s'effondraient sur les vases suroxydés et déjà déformés; les parois du laboratoire s'écartaient, la pâte visqueuse recouvrait la sole envahissant les carneaux à feu. Après refroidissement il fallait démolir une partie du massif pour en arracher le magma vitrifié.

Le four était dès lors trop dégradé. Pourquoi y tenter une réparation, un « rafistolage » évidemment précaire? Mieux valait l'abandonner et en reconstruire un autre ailleurs, peut-être tout auprès, peut-être un peu plus loin.

Telle fut la fin de notre four A du Pont-des-Rêmes. Avec lui certainement ne disparut pas dans la vallée de la Biesme « l'Art de la terre »; d'autres fours gallo-romains y furent élevés ensuite, nous en avons les preuves; à la seconde période céramique, au IV^e siècle, on fabriquait encore des vases à « zones striées » près du Pont Verdunois.

Pour un très long temps les documents nous font alors défaut. Descendaient-ils de nos ouvriers gallo-romains ces fameux faïenciers du Bois d'Epense aux Islettes, aux XVIII^e et XIX^e siècles, dont la vaisselle aux chatoyants reflets orne encore quelques dressoirs familiaux mais surtout les vitrines des collectionneurs?

Si nous ne pouvons encore prouver la succession du travail de la poterie dans la Vallée du moins pouvons-nous établir que la tuile y fut toujours fabriquée depuis le II^e siècle.

Nous avons trouvé à la station du Princier, entre Le Claon et La Chalade des *moutons* de tuiles romaines; rien d'étonnant car dans beaucoup d'officines les potiers étaient en même temps tuiliers.

Du moyen-âge nous avons de nombreux échantillons de grandes tuiles creuses à *crochet dorsal*.

Sur le territoire de Florent existaient autrefois deux tuileries : celle de la Morgnie, à 400 mètres S. O. de notre four A, bâtie au milieu d'un gisement gallo-romain et qui fut transférée au Claon vers 1860; celle des Jacquet, non loin du Princier près du vieux moulin d'Aubry Wachel, au Wachelet, sur l'emplacement de laquelle fut trouvée une monnaie d'or d'Henri IV. Les moines cisterciens de l'abbaye de La Chalade fondée en 1120 possédaient une petite tuilerie au Claon où en 1718 des gentilshommes de la verrerie St-Bernard : du Houx, de Béhiaux, de Vermont-

champs, de Finance inscrivaient leurs noms et leur adresse sur une tuile découverte en 1901 à Souain (Marne). En 1724 un religieux de l'abbaye probablement traçait dans la pâte molle d'une tuile creuse que nous conservons une louange « *au Très Saint Sacrement de l'Autelle* » (sic).

Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle plusieurs tuileries s'installaient aux Islettes : deux à la Cavette, une aux Vignettes et une aux Senades. Pour diverses causes presque toutes ont disparu. Deux usines subsistent seules dans la Vallée : celle des Senades et l'autre, la plus ancienne et que l'on nous pardonnera de citer, celle du Claon.

Exploitée depuis plusieurs générations par la famille Chenet elle continue à transformer les argiles de l'*albien* en produits que nous nous efforçons par une préparation et une cuisson soignées de maintenir toujours dignes de l'excellente réputation que leur avaient fait acquérir nos devanciers les « pétrisseurs de terre » gallo-romains du II^e siècle.

G. CHENET.

LE CLAON, Janvier-Mars 1913.

Le Gérant : H. GARDEZ.